

7^{ème} Conférence Africaine sur la Population



7^{ème} Conférence Africaine sur la Population

JOHANNESBURG - AFRIQUE DU SUD

30 Novembre - 4 Décembre 2015



DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE EN AFRIQUE: PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS

**PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES AU TCHAD :
PERSPECTIVES, OPPORTUNITES ET DEFIS**

AUTEUR:

**NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE, STATISTICIEN DEMOGRAPHE, INSEED-MPCI
N'DJAMENA-TCHAD**

Septembre 2015

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU 1 :** TAUX DE FECONDITE PAR GROUPE D'AGES SELON LES SOURCES (NIVEAU NATIONAL) DE 1964 A 2009
- TABLEAU 2 :** EVOLUTION DU TAUX BRUT DE MORTALITE ET DE L'ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE
- TABLEAU 3 :** EVOLUTION DU NIVEAU DE MORTALITE DES ENFANTS DE 1964 A 2010
- TABLEAU 4 :** EVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION
- TABLEAU 5 :** INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DU TCHAD DE 2009 A 2050 (SCENARIO TENDANCIEL)

Tableau A1 : Indicateurs de la dynamique démographique par région et milieu de résidence au RGPH2 du Tchad de 2009

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

- AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
- BAD : Banque Africaine de Développement
- CEA : Commission Economique pour l'Afrique
- CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CM : Chef de Ménage
- CPS : Conseil des Programmes Statistiques
- CSS : Conseil Supérieur de la Statistique
- CUA : Commission de l'Union Africaine
- EDST : Enquête Démographique et de Santé du Tchad
- INSEED : Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
- MPCI : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
- MSP : Ministère de la Santé Publique
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- SSA : Système Statistique Africain
- SSN : Système Statistique National
- TBN : Taux Brut de Natalité
- TBM : Taux Brut de Mortalité

INTRODUCTION

De nos jours en matière de recherches sur les questions de population et développement, il est plus fait mention de la recherche des informations fiables sur les facteurs et variables démographiques ayant indubitablement de liens étroits avec le développement et la conjugaison des efforts pour arriver à une compréhension minimale des relations mutuelles entre les variables démographiques et les variables de développement. L'information statistique étant un facteur de transparence, de confiance et même de compétitivité ; la réalisation véritable de ces recherches de façon optimale requière non seulement une information statistique de qualité, mais également des données harmonisées dans le temps et dans l'espace. Selon de récentes études, deux facteurs majeurs détermineront les perspectives de croissance économique future de l'Afrique : la croissance de la proportion de la population en âge de travailler et la qualité des institutions. Ce dernier élément inclut notamment des facteurs tels que la robustesse de l'état de droit, l'efficacité des bureaucraties, la stabilité des gouvernements, l'absence de corruption et la stabilité de l'environnement professionnel propice aux investissements intérieurs et extérieurs.

Pendant les années 1960, les pays africains ont initié, par l'entremise de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), un processus d'intégration continentale dont le but ultime était d'apporter les ingrédients essentiels nécessaires au développement économique et social ainsi que la stabilité politique. En vue de la mise en œuvre des différents engagements des États membres de l'OUA et pour s'assurer de réussir la réalisation de leurs objectifs, il est impérativement nécessaire de développer des statistiques fiables et harmonisées dans tous les domaines de l'intégration africaine. En fait, le développement des statistiques comparables dans le temps et dans l'espace sur le continent exige l'adoption de définitions et de concepts harmonisés et standardisés; l'adaptation des normes internationales aux réalités et spécificités africaines et l'utilisation d'une méthodologie commune pour la production de statistiques et leur diffusion par tous les pays africains.

C'est pour toutes ces raisons que la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) tenue à Syrte (Libye), en juillet 2009, a instruit la Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et les membres du système statistique africain à produire une Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) pour soutenir le programme d'intégration de l'Afrique et améliorer la coordination et la collaboration entre les instituts nationaux de statistique, les organisations régionales et continentales de statistique et les partenaires au développement.

La vision du système statistique africain est de générer des informations statistiques disponibles en temps utile, fiables et harmonisées, couvrant tous les aspects de l'intégration politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique. La vision est ancrée sur quatre piliers stratégiques et sera réalisée à travers la mise en place d'un système statistique africain fort et opérationnel et l'émergence d'une statistique africaine de renaissance. Les quatre piliers sont : (i) Produire des statistiques de qualité pour l'Afrique ; (ii) Coordonner la

production de statistiques de qualité pour l’Afrique ; (iii) Renforcer durablement les capacités institutionnelles du système statistique africain ; et (iv) Promouvoir une culture de prise de décision de qualité.

Le système statistique africain rencontre de sérieuses difficultés car les statistiques sont produites selon des méthodologies qui ne reflètent pas toujours les réalités africaines et ne sont pas toujours comparables d’un pays à l’autre. Cette situation, selon le rapport SHaSA 2010, est liée à un certain nombre d’obstacles y compris notamment l’insuffisance des ressources allouées aux activités statistiques, le manque de capacités institutionnelles, le profil bas des statistiques sur le continent, la coordination inadéquate des activités statistiques, et la considération minimale réservée aux spécificités africaines lors des définitions des normes internationales.

Pour arriver à accomplir ces missions confiées au SSA, il faut que chaque Système Statistique National (SSN) soit capable de générer des informations statistiques disponibles en temps utile, fiables et harmonisées, couvrant tous les aspects de l’intégration politique, économique, sociale et culturelle recherchée au niveau continental. Pour ce qui concerne le Tchad, il importe de relever que d’importants efforts visant à doter le pays d’un système statistique performant ont été faits au cours des vingt dernières années.

Cette étude s’inscrit dans ce contexte de recherche de l’amélioration du système statistique du Tchad. Elle se résume à l’examen des dispositifs méthodologiques et conceptuels de production des différentes données statistiques au Tchad de 1964 à 2015 en faisant ressortir les points forts et faibles et en soulignant les opportunités à exploiter et les défis à relever.

Il est question ici de produire des résultats ayant trait au lien étroit entre système statistique performant et politiques économiques viables mises en place et développement économique et social en Afrique. Des résultats qui peuvent être utilisés pour l’amélioration des politiques et programmes visant à rehausser le bien-être des populations en Afrique. Pour chaque population étudiée, si on arrive à identifier de façon précise le groupe social qui a de sérieux problèmes sur le plan de conditions de vie : retard visible et confirmé dans les domaines de l’éducation, de la santé, de la nutrition, de l’eau et de l’assainissement, de l’agriculture, de l’alimentation et du logement, etc. ; on doit solutionner les problèmes identifiés. Il faut commencer par éduquer les individus appartenant à ce groupe pour arriver à maîtriser la fécondité, ensuite chercher à le rendre plus productif économiquement et enfin trouver des voies et moyens permettant d’augmenter son espérance de vie. Si ces actions sont entreprises de manière concertée et bien coordonnée allant du groupe le plus vulnérable à celui le mieux positionné, on peut indubitablement arriver à une croissance économique résultant de l’évolution de la pyramide des âges de la population étudiée.

Cette étude comporte deux parties. La première partie présente le contexte et les aspects méthodologiques liés à l’étude. La deuxième examine de fond en comble les dispositifs méthodologiques et conceptuels de production des différentes données statistiques au Tchad de 1964 à 2015.

I. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Tchad a été multipliée par 2 depuis 1993. En effet, l'évolution des indicateurs démographiques montre que la population du Tchad recensée en 2009 qui était de 11,1 millions habitants aurait atteint 12,3 millions habitants en 2012 (hypothèse moyenne) et passerait à 13,7 millions en 2015 (année d'évaluation de l'atteinte des OMD) puis à 16,2 millions habitants en 2020 et atteindrait 23,0 millions habitants en 2030 et 44,2 millions habitants en 2050 (INSEED, 2014f).

Les indicateurs sociodémographiques observés avant 2015 montrent une situation sanitaire très précaire et stagnante en dépit de toute l'attention accordée par le Gouvernement et les partenaires au développement à ce secteur notamment par la consécration du secteur sanitaire comme secteur prioritaire, l'instauration de la gratuité des soins obstétricaux d'urgence, la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Santé (PNS), de la stratégie de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance (PCIME) et d'une Feuille de route Nationale pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle, Infantile et Néonatale 2009-2015.

D'après INSEED (2014d), au Tchad, la mortalité infantile et infanto-juvénile reste élevée et n'a pas beaucoup diminué depuis plus de 10 ans : 102‰ et 191‰ (EDST1, 1997) contre 103‰ et 194‰ (EDST2, 2004) et 98‰ et 161‰ (RGPH2, 2009), tandis que les indicateurs de la mortalité maternelle se sont au contraire un peu dégradés : 827 pour 100 000 NV (EDST 1, 1997) contre 1.099 pour 100.000 NV (EDST2) en 2004 et 1 084 pour 100 000 NV en 2009 (RGPH2). Le taux brut de mortalité est passé de 31‰ en 1964 (ED, 1964) à 16,3‰ en 1993 (RGPH1, 1993) puis à 14,8‰ en 2009 (RGPH2, 2009). Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle est passée de 31 ans en 1964 à 52,4 ans en 2009 en passant par 50,3 ans en 1993.

Le taux d'alphabétisation chez les adultes de 15 ans et plus entre 1993 et 2009 varie de 13,5% à 22,3% dans la population générale. Dans le primaire, le taux brut de scolarisation qui était de 32% en 1993 a plus que doublé pour atteindre 68,3% en 2009. Ce taux cache des disparités importantes entre les garçons et les filles : 75,0% contre 61,4% respectivement soit un écart de 13,6 points.

Au regard des données disponibles, la croissance de la population tchadienne estimée à 3,5 % par an est l'une des plus rapides d'Afrique Subsaharienne. C'est la conséquence d'une forte fécondité (7,1 enfants par femme) et d'une faible utilisation de la contraception (4,8%). Et la croissance économique est estimée à environ 4% en 2015. L'économie se caractérise par une très faible productivité, une vulnérabilité extrême face aux chocs aussi bien internes qu'externes, une faiblesse du secteur privé et une insuffisance d'infrastructures. Les résultats de la Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) indiquent que la pauvreté a diminué d'environ 8 points entre 2003 et 2011, donc les conditions de vie de la population ont connu une amélioration au cours de la période. Le

taux de pauvreté (son incidence) qui se situe à 46,7% en 2011 au niveau national augmente de façon significative lorsque l'on quitte la capitale pour le milieu rural via les autres centres urbains.

Comme vous le savez, les initiatives de développement entreprises en Afrique ont besoin de données. Et de données statistiques de bonne qualité, disponibles pour des utilisateurs variés, privés et publics ; des données acceptées comme étant objectives et fiables et qui ont un champ et une portée de couverture suffisants pour répondre aux besoins de politique et informer le public. A par le fait que l'on ne reconnaisse le rôle de la statistique qu'en aval du suivi et évaluation, la statistique joue également un rôle très important en amont notamment :

- Reconnaître et définir une situation (lorsque la statistique présente une situation comme un problème qui pourrait avoir été caché au public et/ou aux décideurs politiques) ;
- Éclairer la conception et le choix de politiques (identifier des options et opérer des choix d'actions) ;
- Anticiper les tendances futures (lorsqu'ils sont basés sur des données disponibles, des modèles sont utilisés, par exemple pour prévoir les taux d'inflation ou la croissance de la production dans deux ans, faire des projections démographiques, etc.).

Pour le cas du Tchad, le Gouvernement a besoin de bonnes statistiques pour élaborer des politiques sectorielles pertinentes dans le cadre du développement du pays et surtout connaître la situation réelle des indicateurs sociaux en matière de survie, de développement et de protection des enfants et des femmes et aussi sur les progrès accomplis dans le cadre des engagements mondiaux tels que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et dans bientôt les Objectifs du Développement Durable (ODD), un Monde Digne des Enfants (MDE) et des objectifs nationaux tels que ceux du Plan National de Développement (PND 2013-2015) ou plan quinquennal 2016-2020 et du Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA). Par ailleurs, le Tchad a été admis à l'Initiative de Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), et a, de ce fait, besoin de statistiques fiables pour s'assurer que la production de ces industries profite au peuple. Mieux encore, pour parvenir rapidement au dividende démographique, il faut disposer des données de qualité sur :

- ✓ La baisse de la fécondité ;
- ✓ Les mariages précoces et les grossesses indésirées ;
- ✓ La survie des enfants ;
- ✓ L'éducation des filles ;
- ✓ La création des emplois ;
- ✓ Le monde rural ;
- ✓ Les changements climatiques.

Ainsi deux conditions doivent être nécessairement remplies : 1) produire de manière concertée et standardisée les données attendues (recherche d'un SSN bien coordonné) 2) Présenter au public des données de très bonne qualité.

Comme l'affirment la plupart de chercheurs, le dividende démographique décrit l'avantage économique par nature transitoire dont dispose un pays en cours de transition

démographique : durant une période suivant la baisse de la natalité, le pays a une pyramide des âges particulière avec un nombre maximum de jeunes adultes, et relativement peu d'enfants et de personnes âgées. Cela se traduit par une population extrêmement productive, capable d'assurer un maximum de production économique, avec peu de transferts de richesse nécessaire vers les enfants et les personnes âgées.

Cependant, une fécondité réduite en soi ne garantit pas la prospérité : pour capitaliser leur dividende démographique, les pays ont besoin de mettre en œuvre des politiques efficaces dans d'autres secteurs clés. L'Amérique latine a connu une transition démographique relativement forte mais, à cause d'une faible politique générale, elle n'a pas pu tirer partie de cette transition. La mise en œuvre de politiques dans trois secteurs est déterminante pour réaliser ce bonus démographique : éducation, politique macroéconomique et gouvernance.

- **L'éducation.** Transformer une population jeune en force de travail productive requiert un investissement à tous les niveaux du système éducatif.
- **La politique économique.** Une main d'œuvre plus abondante et mieux éduquée ne sera profitable que si les travailleurs peuvent trouver des emplois. Les politiques gouvernementales qui conduisent à stabiliser les conditions macroéconomiques sont liées à la croissance d'emplois productifs et rémunérateurs. La flexibilité et l'ouverture du marché de travail au commerce sont aussi des facteurs importants, mais les réformes appropriées doivent être menées progressivement et de façon à protéger les groupes vulnérables.
- **La bonne gouvernance.** Dans beaucoup de pays, des étapes ont été nécessaires pour réaliser le bonus démographique : promotion d'un Etat de droit, amélioration de l'efficacité gouvernementale, diminution de la corruption et application du respect des garanties contractuelles.

Les effets des politiques réussies dans ces secteurs peuvent se renforcer mutuellement et favoriser l'instauration d'un « cercle vertueux » de croissance soutenue.

Pour ne pas arriver à une amorce de la baisse de la fécondité sans prospérité, nous pensons qu'il serait judicieux de réfléchir par rapport aux conditions de production des outils de jugements qui sont les statistiques ; car pour faire de bonnes politiques, il faut de données statistiques fiables, à jour et de bonne qualité.

La rareté des études sur les questions de qualité de données produites lors des opérations statistiques en Afrique subsaharienne justifie l'urgence de la réalisation de cette étude.

1.2. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif général de cette étude est de mettre à la disposition des décideurs et autres utilisateurs potentiels des informations susceptibles de les éclairer dans la prise des décisions relatives au développement social et économique du Tchad en tenant compte des informations statistiques fiables disponibles et plus particulièrement d'aider le personnel de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et des services de statistiques sectorielles à collaborer en vue d'intégrer à la fois les données issues

des recensements généraux et enquêtes d'envergure nationale et les statistiques sectorielles dans l'élaboration et la mise en œuvre de la prochaine Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2016-2020).

1.3. METHODOLOGIE ET RESULTATS ATTENDUS

Le Tchad a adopté le 7 octobre 2011, une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) pour la période 2011-2015 selon un processus participatif conduit avec l'appui des partenaires techniques et financiers, conformément à la recommandation du Plan d'Action de Marrakech pour la Statistique (MAPS) de 2004.

Le diagnostic établi lors de l'élaboration de la SNDS a relevé un certain nombre de défis du Système Statistique National (SSN), notamment une faiblesse des capacités de production statistique, une qualité de la production statistique en dessous des normes et standards internationaux, une demande statistique à promouvoir et un cadre légal à approfondir.

Dans ce contexte, la SNDS 2011-2015 est bâtie sur les quatre axes stratégiques suivants pour relever les défis du système statistique national et concrétiser la vision du Gouvernement qui est d'édifier un appareil statistique public coordonné, disposant des capacités nécessaires pour satisfaire à temps les besoins prioritaires des utilisateurs publics et privés, et répondant aux normes reconnues de qualité statistique :

- Le premier axe qui porte sur l'amélioration de la gouvernance statistique, vise la rénovation du cadre légal, l'opérationnalisation de la coordination statistique, la planification des activités statistiques et la mise à niveau de l'organisation administrative des unités du SSN.
- Le deuxième axe porte sur la consolidation des bases d'un développement durable de la production statistique, à travers un financement durable et sécurisé, des moyens et un cadre de travail appropriés, un développement et une politique de motivation des ressources humaines.
- Le troisième axe porte sur la facilitation de l'utilisation des produits statistiques, à travers la diffusion régulière des résultats statistiques, l'amélioration de l'accessibilité des données et métadonnées, et le renforcement du rôle de la statistique en matière d'aide à la décision.
- Le quatrième axe qui porte sur l'amélioration de la qualité de la production statistique, vise à garantir la rigueur méthodologique et l'intégrité des données produites, à habiliter les sources de données primaires, à produire régulièrement des données économiques et sociodémographiques sur la base des dispositifs de statistiques courantes ou du programme d'enquêtes sur la période 2011-2015.

Le plus grand pas fait par le pays est la récente ratification par le parlement (dernier trimestre 2014) de la Charte Africaine de la Statistique. La ratification de cet important document à portée continentale prouve la volonté des autorités du pays de participer aux efforts d'intégration et d'harmonisation des questions statistiques au niveau africain.

Etant déjà arrivé à la fin de la période couverte par la SNDS 2011-2015, et vu que beaucoup des objectifs de cette dernière ne sont pas atteints, par cette étude nous allons procéder à l'examen des dispositifs méthodologiques et conceptuels de production des différentes données statistiques au Tchad de 1964 à 2015 en faisant ressortir les points forts et faibles et en soulignant les opportunités à exploiter et les défis à relever. C'est une recherche qui donne les préalables de la préparation de la SNDS 2016-2020 et du plan quinquennal 2016-2020.

Définition des concepts clés de l'étude :

Qualité : Ensemble des propriétés et caractéristiques d'un produit ou d'un service qui lui confèrent l'aptitude à satisfaire les besoins exprimés et implicites (Norme ISO 8402 de 1986).

Harmonisation statistique : Processus par lequel les Gouvernements ou les organismes producteurs de données statistiques assurent l'uniformisation de leurs concepts et/ou méthodologies, et/ou instruments et/ou outils et nomenclatures statistiques, etc. dans le but de renforcer la comparabilité des indicateurs.

Intégration des systèmes statistiques : Processus de rapprochement de la production de statistiques aux fins d'assurer une plus grande complémentarité entre les données et leur qualité.

Au terme de la communication, l'étude devait aboutir aux résultats suivants :

- Un document portant sur la production des données statistiques au Tchad de 1964 à 2015 est disponible ;
- Une recommandation allant dans le sens de la mise en place d'un SSN coordonné et intégré avec des buts communs et des stratégies transversales permettant un suivi efficace et effectif des indicateurs du progrès du développement du Tchad.

II. LES ENJEUX DE LA PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES AU TCHAD

Au Tchad, les activités statistiques sont régies par la loi n° 013/PR/99 du 15 juin 1999 portant réglementation des activités statistiques. Cette loi prévoit un Conseil Supérieur de la Statistique (CSS) et un Comité des Programmes Statistiques (CPS) dont les modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n° 417/PR/MPED du 14 septembre 2000. En application de cette loi, l'INSEED a été créé par décret n° 416/PR/MPED du 14 septembre 2000, en tant qu'établissement public doté de la personnalité juridique, morale et jouissant de l'autonomie financière.

La création du CSS et du CPS répond à la nécessité impérieuse d'assurer une coordination réelle des activités statistiques. Le CSS en tant qu'organe de politique générale du Système Statistique National (SSN), définit les orientations générales relatives à la production des statistiques officielles sur la base d'un programme statistique pluriannuel et annuel, établi par le CPS qui veille à la mise en œuvre des décisions et recommandations du CSS.

Le système statistique national (SSN) du Tchad est un système non intégré, constitué d'unités indépendantes entre elles. Le noyau central du système est constitué par l'INSEED.

L'organisation actuelle et le fonctionnement de l'INSEED sont régis par l'arrêté n° 005/MEPC/SG/INSEED/2006 du 23 janvier 2006. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, il est chargé de réaliser des activités statistiques d'intérêt général et d'assurer la coordination technique du SSN.

Sur le terrain, les grosses opérations statistiques d'envergure nationale sont organisées par l'INSEED alors que les statistiques de source administrative et les études spécifiques sont planifiées et organisées par des services sectoriels et des bureaux d'études. Nous allons d'abord présenter ces opérations et ensuite présenter les difficultés rencontrées par l'INSEED dans le cadre de la coordination technique du SSN.

2.1. ENQUETES DEMOGRAPHIQUES ET DE SANTE (EDS OU DHS)

Enquête démographique de 1964

L'enquête démographique de 1964 est la première opération statistique d'envergure nationale réalisée par le Tchad. Les données de cette enquête qui a couvert totalement la population africaine sédentaire de 7 préfectures et partiellement celle de 3 préfectures ont permis d'estimer l'effectif de la population, sa structure selon certaines caractéristiques socioculturelles et économiques (âge, groupe ethnique, activité économique) ainsi que les principaux indicateurs de mouvements (fécondité, mortalité et migration). Enfin les résultats de cette enquête ont permis de faire une projection de la population du Tchad jusqu'en 1985. Elles sont demeurées pendant pratiquement trente ans les seules données qui ont servi à la planification du développement socio-économique.

Cette enquête n'a pas été exhaustive et très peu de documents relatifs aux aspects méthodologiques et rapport détaillé sont disponibles de nos jours.

Les principaux indicateurs issus de cette opération sont : ISF = 5,1 enfants par femme, TBN = 45‰, TBM = 31‰, AMP = 28, 2 ans $1Q_0 = 160‰$ et $e_0 = 31$ ans.

TABLEAU 1 : TAUX DE FECONDITE PAR GROUPE D'AGES SELON LES SOURCES (NIVEAU NATIONAL) DE 1964 A 2009

Groupe d'âges	ED (1964)	RGPH (1993)	EDST (1996/1997)	EDST (2004)	RGPH (2009)
15-19	162	161	194	187	160
20-24	268	292	314	295	295
25-29	217	299	313	275	316
30-34	159	236	255	263	269
35-39	121	177	168	163	213
40-44	60	85	68	73	110
45-49	38	44	13	13	66
TBN (‰)	45	41	48	45	50
TGF (‰)	165	203	237	225	226
ISF	5,1	6,5	6,6	6,3	7,1
AMP	28,2	29,1	28,0	28,3	29,9

TABLEAU 2 : EVOLUTION DU TAUX BRUT DE MORTALITE ET DE L'ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE

Indicateurs et sexe	Année		
	1964	1993	2009
Taux Brut de Mortalité (‰)			
Masculin	37	18,6	15,7
Féminin	26	14,2	13,8
Ensemble	31	16,3	14,8
Espérance de vie à la naissance (en année)			
Masculin	29	47,0	51,6
Féminin	35	54,5	53,4
Ensemble	31	50,3	52,4

TABLEAU 3 : EVOLUTION DU NIVEAU DE MORTALITE DES ENFANTS DE 1964 A 2010

Indicateur	Source et année						
	ED (1964)	RGPH1 (1993)	EDST1 '(1996)	MICS (2000)	EDST2 (2004)	RGPH2 (2009)	MICS (2010)
Mortalité infantile (₁ Q ₀)	160	132	103	105	102	98	106
Mortalité juvénile (₄ Q ₁)	110	105	102	99	99	70	77
Mortalité infanto-juvénile (₅ Q ₀)	252	223	194	194	191	161	175

Enquête Démographique et de Santé de 1996/1997

L'enquête démographique et de Santé de 1996/1997 a permis de préciser les niveaux et les tendances de la fécondité, de la mortalité des enfants et de disposer des déterminants proches de la fécondité et de la mortalité au niveau national et selon le milieu de résidence (urbain, rural et N'Djaména). Ces indicateurs ont servi à la Direction de la Coordination des Activités en matière de Population (DCAP) pour réaliser les premières projections démographiques du Tchad, à partir des déterminants proches. Les données ont également permis de calculer pour la première fois le taux de mortalité maternelle.

Cette enquête a été réalisée par la DSEED (ancienne appellation de l'INSEED) et a bénéficié de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys-DHS) de ORC Macro, dont l'objectif est de collecter, analyser et diffuser des données démographiques portant, en particulier, sur la fécondité, la planification familiale et la santé de la mère et de l'enfant.

Elle a pour principal objectif de recueillir des informations sur la fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives, la mortalité maternelle et infanto-juvénile, et les infections sexuellement transmissibles et le sida. Les résultats de l'enquête sont présentés

pour le Tchad et pour trois grands domaines d'étude : la capitale N'Djaména, les Autres Villes et l'ensemble du milieu rural. Avec cette enquête, on n'a pas la possibilité d'avoir des résultats au niveau désagrégé : par préfecture ou sous-préfecture par exemple.

Elle a permis d'avoir au niveau national comme rapport de mortalité maternelle : 827 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, quotient de mortalité infantile : 103 décès pour 1000 enfants de moins d'un an, taux brut de natalité : 48 naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants et indice synthétique de fécondité : 6,6 enfants par femme.

Enquête Démographique et de Santé de 2004

La deuxième enquête démographique et de santé réalisée en 2004, tout comme la première organisée en 1996/1997 a également permis de déterminer les niveaux et les tendances de la fécondité, de la mortalité des enfants et de disposer des déterminants proches de la fécondité et de la mortalité au niveau national et selon le milieu de résidence (urbain, rural et N'Djaména).

La Deuxième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDSTII) vise un échantillon représentatif national d'environ 5 600 femmes âgées de 15 à 49 ans. De plus, un sous-échantillon d'un sur trois des ménages sélectionnés pour l'enquête auprès des femmes à été sélectionné pour une enquête auprès des hommes. Dans les ménages de ce sous-échantillon, tous les hommes âgés de 15 à 59 ans étaient éligibles pour être enquêtés. Comme la première enquête, elle a pour principal objectif de recueillir des informations sur la fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes contraceptives, la mortalité maternelle et infantile-juvénile, et les infections sexuellement transmissibles et le sida. Les résultats de l'enquête sont présentés pour le Tchad et pour trois grands domaines d'étude : la capitale N'Djaména, les Autres Villes et l'ensemble du milieu rural.

Cette enquête a été réalisée par l'INSEED et a bénéficié de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys-DHS) de ORC Macro.

Les principaux indicateurs issus de cette opération sont : ISF = 6,3 enfants par femme, TBN = 45%, AMP = 28, 3 ans ${}_1Q_0 = 102%$ et TMM = 1099 décès pour 100 000 naissances. Le taux de mortalité néonatale est passé de 44% en 1997 (EDST1) à 39% en 2004 (EDST2) alors que celui de mortalité post-néonatale paraît plutôt en hausse (59% en 1997 contre 63% en 2004).

Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de 2014-2015

Dans le souci de renouveler les bases de données statistiques devant soutenir la planification des politiques publiques, le Gouvernement tchadien a décidé d'organiser en 2014 une Troisième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST3) combinée à une Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) incluant un volet sérologie VIH dénommée EDS-MICS 2014.

L'EDS-MICS 2014 vise à produire des résultats représentatifs au niveau de l'ensemble du pays, au niveau du milieu urbain et du milieu rural séparé et au niveau des régions.

Selon la nouvelle configuration administrative, le Tchad est subdivisé en 23 régions. Dans le souci de disposer des indicateurs fiables et désagrégés au niveau des régions, les 4 régions du BET constituent 2 domaines d'étude (Borkou-Tibesti et Ennedi Est-Ennedi Ouest) et les 19 autres régions constituent chacune un domaine d'étude : ce qui conduit à 21 domaines d'étude. De plus, chaque domaine sera subdivisé en strate urbaine et strate rurale mis à part la ville de N'Djaména où chaque arrondissement constitue une strate urbaine. On a au total 50 strates.

Cette enquête est réalisée par l'INSEED et bénéficie de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys-DHS) ICF International.

L'EDS-MICS 2014 se trouve actuellement à la phase d'analyse des données. Le rapport préliminaire est en cours de finalisation. Le plus grand problème rencontré est le retard au niveau de la mise à la disposition de l'INSEED des fonds promis par les partenaires.

2.2. ENQUETE MIGRATION ET URBANISATION

L'enquête migration réalisée en 1998 a permis de saisir les caractéristiques sociodémographiques des ménages, de déterminer la nature et l'ampleur du phénomène migratoire, de mesurer les flux, les taux et les indices de migration, de saisir l'origine/destination des émigrés et leurs principales caractéristiques et d'avoir les caractéristiques sociodémographiques des migrants et des non migrants.

Cette enquête n'a finalement pas traité le thème urbanisation comme prévu au départ.

Les données sur les migrations internationales au Tchad font cruellement défaut. A partir des rares sources, la proportion des non-migrants est passée de 86,6% en 1993 (RGPH1) à 88,8% en 1998 (EMT). En revanche, la proportion des migrants internes et des migrants internationaux a baissé. En 1993, les migrants internationaux représentaient 1,3% de la population totale résidant au Tchad ; ils n'en représentent que 0,7% en 1998. Comme l'indiquent ces résultats, le Tchad n'est pas un pays d'immigration.

2.3. ENQUETES PAR GRAPPES A INDICATEURS MULTIPLES (EIM OU MICS)

Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples de 2000

L'enquête par grappes à indicateurs multiples organisée en 2000 dont l'échantillon est représentatif aux niveaux national, de la ville de N'Djaména, des autres villes et du milieu rural a également permis de déterminer le niveau de la mortalité infanto-juvénile à l'échelle de ces unités. Le quotient de mortalité infantile était estimé à 105‰ alors que le taux d'urbanisation est passé de 21‰ en 1993 (RGPH1) à 24‰ en 2000 (MICS 2000 ou EIMT).

Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples de 2010

L'enquête à indicateurs multiples organisée en 2010 dont l'échantillon est représentatif au

niveau national, de la ville de N'Djaména, des autres villes et du milieu rural a permis d'évaluer les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité des enfants.

L'enquête MICS-2010 a été réalisée par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). L'appui technique et financier a été fourni par l'UNICEF et l'UNFPA.

Dans le souci de disposer des indicateurs fiables et désagrégés au niveau des régions, chaque région est considérée comme un domaine d'étude en dehors des trois régions du Borkou, Ennedi et Tibesti qui sont regroupés en une seule région. Chacune des 20 régions a été subdivisée en strate urbaine et strate rurale mis à part la ville de N'Djaména. De plus, les districts pour les régions dans lesquelles le projet SASDE (Stratégie Accélérée pour la Survie et le Développement de l'Enfant) était implanté dans certains départements, celles-ci étaient subdivisées en strates urbaines et rurales. En fin de compte, 59 strates ont été constituées pour cette opération.

459 grappes sélectionnées sur 461 ont été visitées. Deux grappes (une à Assounga dans le Ouaddaï et l'autre à Biltine dans le Wadi Fira) n'ont pu être travaillées pour des raisons de sécurité ou de déplacement de la population.

Les 459 grappes sélectionnées dans l'échantillon ont pu être enquêtées au cours de la MICS. Au total, 17 668 ménages ont été sélectionnés et, parmi eux, 17 183 ont été identifiés et ont été trouvés au moment de l'enquête. Parmi ces 17 183 ménages, 16 386 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 95 pour cent. A l'intérieur des 16 386 ménages, 18 087 femmes ont été identifiées comme éligibles parmi lesquelles 15 943 ont été interviewées avec succès, soit un taux de réponse de 88 pour cent. Par ailleurs, 17 713 enfants ont été aussi identifiés comme éligibles et les informations ont été collectées sur 17 024 d'entre eux, soit un taux de réponse de 96 pour cent.

L'ISF obtenu en 2010 est 6,9 enfants par femme. La mortalité infantile est estimée à 106 ‰, ce qui signifie que sur 1000 naissances vivantes, 106 meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire. Pour les mères ayant un niveau d'instruction secondaire et plus, ce niveau descend à 80 pour mille. L'état nutritionnel des enfants est le reflet de leur état de santé général. Lorsqu'un enfant a accès à une source d'alimentation appropriée, qu'il n'est pas sujet à des maladies récurrentes et qu'il est bien protégé, il atteint son potentiel de croissance et il est considéré comme bien nourri. Les indicateurs clés pour le suivi de l'état nutritionnel de l'enfant sont l'insuffisance pondérale (poids-pour-âge), le retard de croissance (taille-pour-âge) et l'émaciation (poids-pour-taille).

En 2010, on a : insuffisance pondérale (poids-pour-âge) : 30,3%, retard de croissance (taille-pour-âge) 38,7%, et émaciation (poids-pour-taille) : 15,7%.

L'allaitement maternel revêt d'une importance particulière. En effet, de par ses propriétés particulières (stérile et transmet les anticorps de la mère et tous les éléments nutritifs nécessaires aux enfants dans les premiers mois d'existence), le lait maternel permet d'éviter les carences nutritionnelles et de limiter la prévalence de la diarrhée et d'autres maladies. Par ailleurs, rien qu'à travers son intensité et sa fréquence, l'allaitement maternel prolonge

l'infécondité post-partum et par conséquent, en affectant sur l'intervalle inter-génésique, il influe sur le niveau de la fécondité et, donc, sur l'état de santé des enfants et des mères.

Au Tchad, l'allaitement maternel exclusif n'est pratiquement pas suivi. En effet, seulement 4 pour cent des enfants de moins de six mois ont été allaités exclusivement. L'allaitement est presque prolongé au Tchad : 39,2 pour cent des enfants de 0-23 mois sont allaités.

Au Tchad, la couverture vaccinale reste encore très faible: d'après les carnets de vaccination ou les déclarations des mères, seulement 3 pour cent des enfants de 12-23 mois ont été complètement vaccinés (y compris l'hépatite et le HIB au cours de la première année de vie), et 33 pour cent n'ont reçu aucun vaccin.

Le paludisme est une cause de mortalité majeure (il constitue actuellement la première cause de consultation dans les formations sanitaires) chez les enfants de moins de cinq ans au Tchad. Il est un facteur d'anémie chez l'enfant et cause fréquente d'absentéisme scolaire. Dormir sous une moustiquaire imprégnée (MI) est l'un des moyens les plus efficaces pour se prémunir contre la transmission du paludisme. Les femmes enceintes et l'enfant qu'elles portent ainsi que les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement vulnérables.

Au Tchad, d'après l'enquête MICS-2010, 42 pour cent des ménages ont au moins une MI. 10 pour cent des enfants de moins de cinq ans, et 10 pour cent des femmes enceintes dorment sous des MI. On constate qu'il y a eu évolution positive au niveau de la proportion des enfants de moins de cinq ans dormant sous une MI car cette proportion était de 2 pour cent au niveau de l'enquête MICS de 2000.

La consommation de l'eau potable est fondamentale pour l'être humain afin de le préserver des maladies diarrhéiques et surtout, à la contraction de certaines maladies épidémiques comme le choléra et autres pathologies dues à l'eau insalubre. Dans l'ensemble, 52 pour cent de la population du Tchad utilise une source d'eau potable.

15,5 pour cent de la population a accès aux installations d'évacuation d'excréta au Tchad. Entre milieu urbain et milieu rural, les disparités sont très marquées : 4 pour cent en milieu rural contre 53,5 pour cent en milieu urbain.

Au Tchad, 53 pour cent des femmes âgées de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des deux années précédant l'enquête ont reçu de soins prénatals au moins une fois par un personnel qualifié et, 23 pour cent ont effectué au moins 4 fois visites prénatales par n'importe quel soignant qualifié au cours de cette grossesse.

Le développement des jeunes enfants dans quatre domaines clés a été évalué dans l'enquête : alphabétisation-numéracie, physique (habiletés motrices, non affecté par une maladie récurrente), social-émotionnel et apprentissage (capacité de suivre de simples instructions, capacité de s'occuper de manière indépendante). L'indice de développement du jeune enfant (IDJE) est le pourcentage des enfants qui sont en bonne voie de développement dans au moins trois de ces quatre domaines. Au Tchad le score de l'IDJE est de 33. Une différence minime est notée entre les garçons et les filles en matière d'indice de développement du jeune enfant (score de l'IDJE de 32 contre 35). Ce qui montre que les ménages tchadiens ont l'habitude de

créer un environnement d'apprentissage et de développement soutenu et stimulant à leurs enfants sans distinction de sexe. L'IDJE est plus élevé chez les enfants fréquentant un établissement préscolaire (56%) que chez ceux qui n'ont pas cette possibilité (32%) et donc plus élevé en milieu urbain que rural. De même, les enfants des ménages les plus riches ont un IDJE plus élevé (41%) que les enfants des ménages les plus pauvres (28%).

Globalement, au Tchad, seulement 22 pour cent des jeunes filles âgées de 15-24 ans sont alphabétisées. Chez les femmes vivant dans les ménages les plus pauvres, le taux d'alphabétisation a atteint un faible niveau de 10 pour cent. En revanche, le taux d'alphabétisation est de 43 pour cent chez les femmes dans les ménages les plus riches. Il varie beaucoup selon le milieu de résidence (46% en milieu urbain et 13% en milieu rural).

Plus de la moitié des enfants (52%) d'âge scolaire primaire au Tchad fréquentent une école primaire. Cette proportion est supérieure à celle observée l'EIMT ou MICS-2000 (39%) et cela nous amène à croire à une nette amélioration de la situation scolaire au Tchad.

Selon la Convention relative aux droits de l'Enfant, «l'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social». Le travail dans le cadre domestique entre globalement dans le processus de l'éducation du jeune enfant, surtout pour les filles, mais, il n'en reste pas moins que les enfants qui travaillent de façon générale, ont moins de chance d'être scolarisés et plus de chance d'abandonner l'école. Les résultats indiquent qu'au Tchad, 48 pour cent des enfants âgés de 5-14 ans sont engagés dans le travail des enfants.

Dans l'ensemble, 84 pour cent des enfants âgés de 2-14 ans ont fait l'expérience de la discipline violente, qui comprend à la fois l'agression psychologique et la punition physique. Le Tchad s'est lancé à l'instar des autres pays africains dans la lutte contre la pratique de l'excision dont les conséquences sur la santé sont énormes. Mais malheureusement, cette pratique persiste. Selon les résultats issues des données recueillies en l'année 2010, 44 pour cent des femmes âgées de 15-49 ans déclarent avoir subi une certaine forme de mutilation génitale féminine/excision (MGF/E). 28 % d'entre elles étaient mariées avant l'âge de 15 ans (69% avant l'âge de 18 ans).

Au moins six femmes sur dix (64%) âgés de 15-49 ans ont déclaré avoir entendu parler du VIH/sida. La connaissance des moyens de prévention appropriés est essentielle pour se protéger de l'infection. Avec l'abstinence, la limitation des rapports sexuels à un(e) seul(e) partenaire fidèle et non infecté(e) ainsi que l'utilisation du condom demeurent les principaux moyens de prévention de l'infection par le VIH. Au cours de la collecte des données de la MICS, on a donc demandé aux femmes enquêtées s'ils savaient qu'on pouvait réduire les risques de contracter le virus en utilisant ces deux moyens. La connaissance des deux méthodes de prévention du VIH est très faible car sur les 64 pour cent qui ont entendu parler du VIH/SIDA, seules 25 pour cent en connaissent.

Le comportement sexuel à risque des jeunes est un facteur déterminant dans la propagation du VIH/SIDA. La promotion d'un comportement sexuel sans risque est indispensable pour

réduire la prévalence du VIH. L'utilisation de préservatifs lors des rapports sexuels, notamment avec les partenaires occasionnels, est particulièrement importante pour endiguer la propagation du VIH. En général, plus de la moitié des nouveaux cas d'infection à VIH concernent les jeunes de 15 à 24 ans. En conséquence, un changement de comportement au sein de ce groupe d'âge est essentiel pour ralentir la propagation du virus.

Soixante neuf pour cent des jeunes femmes âgées de 15-24 ans ont eu des rapports sexuels. Sept pour cent des jeunes femmes avaient eu des rapports sexuels avec des partenaires occasionnels (un partenaire hors mariage, non-cohabitant) au cours des 12 mois précédant l'enquête. Moins de deux pour cent des jeunes femmes déclarent avoir utilisé un préservatif durant leurs rapports sexuels avec leurs derniers partenaires occasionnels.

Dans le cadre de l'enquête MICS-2010, un module portant sur les violences envers les femmes au Tchad dans le cadre conjugal a été introduit. C'est la première fois qu'une enquête a pris en compte un tel sujet réalisé au niveau national. La production de données valides sur les violences conjugales, obtenues sur un échantillon représentatif de la population des femmes mariées ou ayant été mariées résidant au Tchad, devrait apporter une information utile pour les différents partenaires institutionnels (politiques, sociaux, médias...) et l'ensemble de la société. Au niveau national, toutes les femmes enquêtées sans exception ont subi au moins une forme quelconque de violence psychologique. Les résultats de l'enquête montrent qu'environ une femme sur cinq (18%) a affirmé avoir subi au moins une forme quelconque de violence physique au cours des douze derniers mois précédant l'enquête avec le mari/le partenaire. La violence sexuelle concerne les femmes qui ont été forcées physiquement à avoir des rapports sexuels au cours des douze derniers mois ou qui ont été obligées à pratiquer d'autres types d'actes sexuels. Selon les résultats de l'enquête 12 pour cent des femmes enquêtées ont été victimes de violence sexuelle. La majorité des femmes enquêtées (62%) pensent qu'il est justifié que leurs maris les battent dans certaines situations. Plus de 3 pour cent de femmes âgées de 15-49 ans qui ont déclaré avoir humilié leur mari/partenaire.

2.4. RECENSEMENTS GENERAUX DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH)

Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993

Après trente trois années d'indépendance, le Tchad a organisé son premier recensement général de la population et de l'habitat en avril 1993. Jusqu'à cette date, les seules données démographiques de référence nationale utilisées pour la planification socio-économique sont issues de l'enquête de 1964. Vu la représentativité assez limitée de ces données au niveau national et surtout vu leur vieillesse, il est évident qu'elles ne répondaient plus au besoin de la planification. Les données collectées ont également permis de connaître l'état et les structures de la population et de déterminer les éléments de la dynamique démographique (fécondité, mortalité et migration) à l'échelle nationale et préfectorale. Elles ont également permis d'établir une base de sondage complète et à jour par le biais du fichier national de villages pour les enquêtes futures, d'élaborer une politique nationale de population.

L'opération s'est déroulée dans l'ensemble du territoire sauf dans les 6 cantons du Logone Oriental à cause des troubles militaires : Béboto, Bodo, Békan, Kaba Roangar, Goré Rural et Yamodo. Il en est de même des 5 cantons du Ouaddaï frontalier avec le Soudan qui n'ont pas été recensés à cause d'un conflit frontalier. Des estimations de la population réalisées lors des travaux cartographiques existent pour ces cantons et villages. Ces estimations ont été prises en compte dans l'évaluation globale de la population des préfectures concernées. Quelques îles du Lac Tchad et la Bande d'Aouzou au BET n'ont pas été non plus couvertes par l'opération à cause de l'occupation libyenne et de l'insécurité. Ces zones n'étant pas cartographiées, il n'a pas été possible d'avoir l'estimation de leur population.

Les principaux indicateurs issus de cette opération sont : ISF observé = 5,6 enfants par femme, ISF ajusté = 6,5 enfants par femme, TBN = 41‰, TBM = 16,3‰, AMP = 29, 1 ans $1Q_0 = 132‰$ et $e_0 = 50,3$ ans.

Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009

Le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (1994) souligne la nécessité pour les pays en développement d'intensifier leurs efforts pour collecter, analyser et diffuser des données de base sur la population. Car l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement ne peuvent se faire sans données sociodémographiques valables, fiables, à jour et qui tiennent compte du contexte socioculturel national et soient comparables au niveau international (principe d'action 12.1 de la CIPD). L'organisation des recensements de population sur une base régulière (tous les 10 ans) et d'enquêtes intercensitaires par sondage est l'une des mesures importantes recommandées aux gouvernements pour appliquer ce principe.

Mais faute de moyens et parfois aussi à cause de l'instabilité politique, beaucoup de pays africains n'arrivent pas à respecter cette périodicité. C'est le cas du Tchad dont le premier recensement démographique remonte à 1993. Le Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) a été institué par Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2000.

La réalisation de cette importante opération s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de se doter d'outils statistiques fiables et à jour pour permettre une meilleure connaissance de la situation socio-économique, administrative et politique de notre pays.

Dans le cas du Tchad, en plus du fait que les résultats du RGPH2 constituent des bases de données importantes permettant d'améliorer la planification et l'évaluation des politiques publiques de développement (SNRP, OMD, etc.), on s'attend à ce qu'ils contribuent au renforcement du processus démocratique, car les acteurs politiques signataires de l'accord du 13 Août 2007 se sont entendus pour se servir des produits du RGPH2 pour renforcer le processus politique défini dans ledit accord.

L'organisation du RGPH2 étant un acte de souveraineté nationale, son exécution incombe principalement à l'Etat et c'est pour cette raison que le Gouvernement, qui s'était engagé à

financer le budget à hauteur de 50 %, a finalement contribué à plus de 65 % au budget total actualisé. Aussi, compte tenu du fait que le recensement est une opération très lourde et coûteuse, et l'étendue du pays constituant un défi supplémentaire à relever, le Gouvernement a bénéficié de l'appui de ses partenaires au développement.

De manière générale, les travaux de terrain se sont déroulés de manière satisfaisante malgré quelques difficultés conjoncturelles rencontrées au cours de la préparation de l'opération qui méritent d'être relevées. Cette opération, convient-il de souligner, a été programmée dans un contexte national particulier marqué par un certain nombre de contraintes et de difficultés qui ont fait de sa réalisation un grand défi. Ainsi, des contraintes et des difficultés ont été rencontrées aux étapes critiques de l'opération :

- L'accès difficile à certaines régions, les sites habités dispersés, l'impraticabilité des routes et pistes en période pluvieuse, la faible couverture (dans certaines régions) par la téléphonie mobile ;
- Les deux grandes phases de l'opération (cartographie et dénombrement) ont été menées en partie en saison pluvieuse ;
- L'insuffisance en ressources humaines dans certaines régions ;
- Certains cas de délimitation des ressorts territoriaux non finalisés ont constitué des difficultés qui ont souvent nécessité des consultations avec les autorités administratives et traditionnelles ;
- La situation sécuritaire sur la bande frontalière avec le Soudan ;
- Une population majoritairement analphabète, donc comprenant difficilement les enjeux du processus malgré la sensibilisation intensive menée.

Malgré tous les moyens mis en œuvre et tous les efforts fournis pour couvrir l'ensemble du territoire national, les populations de certaines zones des régions du Sila et du Tibesti n'ont pas pu être recensées à cause des problèmes d'accessibilité. Il s'agit pour le Sila des sous-préfectures de Tissi et de Moudeina et d'une partie des sous-préfectures de Mogororo et d'Adé, et pour le Tibesti de la commune de Zouar. On estime l'effectif de ces populations à 98 191, ce qui porte la population totale du Tchad à 11 039 873.

La densité de la population est ainsi passée de 4,9 habitants au km² en 1993 à 8,6 en 2009. Le taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire est de 3,6 %, soit un doublement potentiel de la population en moins de 20 ans. Ce taux très élevé résulterait d'un niveau de fécondité encore très élevé mais pourrait s'expliquer aussi en partie par une plus grande exhaustivité du dénombrement au RGPH2. On a un ISF équivalent à 7,1 enfants par femme et un taux brut de natalité estimé à 49,6 pour mille. La population du Tchad est extrêmement jeune : les moins de 15 ans représentent 50,6 % de la population totale effectivement recensée.

Au Tchad, les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont estimés à 98‰ et 161‰ au RGPH2 de 2009, tandis que le rapport de mortalité maternelle est égale à 1 084 décès pour 100 000 naissances. Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle est passée de 50,3 ans en 1993 à 52,4 ans en 2009.

Le taux d'alphabétisation chez les adultes de 15 ans et plus en 2009 est 22,3% dans la population générale. Dans le primaire, le taux brut de scolarisation qui était de 32% en 1993 a

plus que doublé pour atteindre 68,3% en 2009. Ce taux cache des disparités importantes entre les garçons et les filles : 75,0% contre 61,4% respectivement soit un écart de 13,6 points.

Quant à l'urbanisation, sur la base des définitions nationales officielles, le taux d'urbanisation est passé de 8% en 1964 à 21% en 1993 et 22% en 2009¹.

TABLEAU 4 : EVOLUTION DU TAUX D'URBANISATION

Indicateur	ED (1964)	RGPH1 (1993)	RGPH2 (2009)
Taux d'urbanisation	8,1%	21,4%	21,9%

Projections démographiques 2009-2050

Le Tchad a réalisé deux fois les opérations suivantes : (i) Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST), (ii) Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS), (iii) Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel (ECOSIT), (iv) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). Les données pour l'analyse des tendances des phénomènes démographiques, préalables à la réalisation des projections démographiques au niveau national et régional sont donc disponibles. En attendant la réalisation d'un troisième recensement², l'INSEED a réalisé des projections qui fournissent les indicateurs et les données sur la structure par âge et par sexe pour les années allant de 2010 à 2050 nécessaires à l'élaboration et au suivi-évaluation des programmes et plans de développement.

Trois objectifs à court terme sont assignés à ces projections :

1. Estimer les indicateurs démographiques pour la période 2009-2050 ;
2. Estimer les effectifs globaux de la population par sexe et âge au niveau national et régional ;
3. Estimer les effectifs des groupes particuliers, à savoir :
 - i. Enfants vaccinables (0-4 ans) ;
 - ii. Effectifs de la population scolarisable (groupes d'âges opérationnels) ;
 - iii. Effectifs des femmes en âge de procréer (15-49 ans) ;
 - iv. Effectifs des personnes âgées (60 ans et plus)
 - v. Effectifs des personnes en âge de voter.

La taille de la population du Tchad passerait de 13 670 084 habitants en 2015 à 16 244 513 habitants (24,83% vivent en milieu urbain) en 2020 puis à 19 340 757 habitants (27,5% vivent en milieu urbain) en 2030 selon le scénario tendanciel.

Evolution du rapport de dépendance de la population du Tchad de 2009 à 2050 selon le scénario

¹Compte tenu des changements de définition de l'urbain (et donc de définition des « villes ») intervenus d'un recensement à l'autre, il faut prendre ces taux avec beaucoup de précaution.

²Le RGPH3 devra, en principe, être organisée en 2019.

Le rapport de dépendance est le rapport de la partie économiquement dépendante de la population (ceux âgés de 0 à 14 ans et de 65 ans et au-delà) à la partie productive (ceux âgés de 15 à 64 ans). Elle mesure la charge que constitue la population inactive pour les actifs. On suppose que les tranches extrêmes ne sont pas potentiellement productives sur le plan économique. Ainsi, on rapporte la population inactive composée des jeunes (moins de 15 ans) et des vieux (plus de 65 ans) à la population active composée essentiellement des adultes (15-64 ans). Les notions d'actifs et d'inactifs ici ne présentent pas le même contenu que celui relatif à l'activité économique où on prend en compte aussi l'exercice effectif d'une activité. Lorsque le rapport est supérieur à 100, il y a une forte dépendance : un adulte devra produire en moyenne pour plus d'un inactif. Par contre quand il est inférieur à 100, la dépendance est moindre : un adulte aura à produire en moyenne pour prendre en charge moins d'une personne. En 2050, d'après le scénario moyen, le Rapport de Dépendance d'Age (RDA) sera de 86%. Autrement dit, 100 personnes potentiellement actives (15-59 ans) ont à leur charge 86 personnes potentiellement inactives (les 0-14 ans et 65 ans et plus). Il est égal à 115% ou 1,15 en 2015. Il est un peu élevé en 2015 à cause du rajeunissement de la population totale.

Le taux de dépendance décroît plus ou moins rapidement selon les scénarios considérés. Avec le scénario bas qui se confond ici à l'hypothèse moyenne, le taux de dépendance décroît de manière continue jusqu'à 86% en 2050, c'est à dire à un niveau légèrement supérieur à celui actuel de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes, suite à la baisse de leurs niveaux de fécondité. Avec le scénario haut, le taux de dépendance décroît également, mais très lentement, puisqu'il reste en 2050, égal à 103, ce qui signifie que la population d'âge adulte (de 15 à 64 ans), a toujours à sa charge un nombre important de dépendants, supérieurs.

TABLEAU 5 : INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DU TCHAD DE 2009 A 2050 (SCENARIO TENDANCIEL)

Indicateur	Année									
	2009	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Fécondité										
Indice Synthétique de Fécondité	7,1	7,09	7,04	6,8	6,52	6,23	5,92	5,58	5,21	4,82
Prévalence de la contraception (ensemble des méthodes)	4,8	5,1	6,6	11,6	16,6	21,6	26,6	31,6	36,6	41,6
Mortalité										
Espérance de vie hommes	51,6	51,9	52,3	53,7	55,6	57,7	59,9	62	64,3	66
Espérance de vie femmes	53,4	53,7	53,4	54,4	56,4	58,4	60,6	62,9	65,2	67,2
Espérance de vie totale	52,4	52,8	52,9	54	56	58	60,2	62,5	64,8	66,6
Taux de Mortalité Infantile deux sexes	98,0	96,2	87,9	79,5	71,3	63,4	55,7	48,5	41,4	36,4
Taux de Mortalité Infanto-Juvenile deux sexes	161,0	155,7	142,5	127,4	112,7	98,7	85,1	72,4	59,9	51,3
Prévalence du VIH/SIDA dans la population adulte	3,4	3,34	3,05	2,76	2,47	2,17	1,88	1,59	1,29	1

Indicateur	Année									
	2009	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Taux vitaux										
Taux Brut de Natalité	49,6	49,6	47,9	46,2	45,4	44,1	42,2	39,9	37,6	35,3
Taux Brut de Mortalité	14,8	14,9	13,6	12,2	10,9	9,8	8,6	7,5	6,6	5,9
Temps de doublement	19	20,3	20,5	20,8	20,5	20,5	21	21,8	22,7	23,9
Naissances et décès annuels										
Naissances	526 835	568 811	655 109	750 310	877 849	1 016 463	1 154 180	1 290 414	1 426 687	1 558 860
Décès	157 043	171 379	185 868	198 766	211 602	225 018	235 365	243 887	249 209	260 038
Grossesses	644 633	653 806	752 999	862 425	1 009 022	1 168 349	1 326 644	1 483 235	1 639 870	1 791 793
Population										
Population totale	11 072 067	11 469 500	13 670 084	16 244 513	19 340 757	23 044 112	27 377 617	32 346 713	37 961 946	44 207 877
Population masculine	5 467 085	5 668 049	6 786 021	8 103 402	9 689 390	11 586 779	13 808 426	16 355 457	19 236 411	22 442 160
Population féminine	5 604 982	5 801 451	6 884 063	8 141 111	9 651 366	11 457 333	13 569 190	15 991 257	18 725 534	21 765 716
Population totale de 15-49 ans	4 546 143	4 702 015	5 624 088	6 929 407	8 453 018	10 198 919	12 267 093	14 773 703	17 786 463	21 214 629
Femmes mariées en âge de procréer	1 866 208	1 921 152	2 235 490	2 669 460	3 156 846	3 690 300	4 302 222	5 045 728	5 952 563	6 965 645
Population de 0 an	508 863	531 324	614 377	706 684	830 665	966 549	1 102 940	1 239 380	1 349 850	1 510 652
Population 0-1	993 780	1 017 097	1 186 630	1 368 142	1 612 392	1 884 661	2 159 237	2 433 809	2 712 180	2 982 056
Population masculine de 0-4	1 211 620	1 226 189	1 404 801	1 628 564	1 919 903	2 261 876	2 615 164	2 969 795	3 330 585	3 685 354
Population féminine de 0-4	1 183 214	1 192 742	1 346 870	1 558 851	1 836 557	2 161 522	2 496 514	2 834 377	3 175 556	3 513 483
Population totale de 0-4	2 394 834	2 418 930	2 751 671	3 187 415	3 756 460	4 423 398	5 111 679	5 804 172	6 506 141	7 198 837
Population masculine de 6-11	1 029 632	1 088 979	1 344 858	1 516 559	1 779 878	2 100 494	2 498 121	2 894 662	3 357 336	3 797 501
Population féminine de 6-11	999 577	1 057 625	1 312 182	1 458 030	1 702 813	2 007 187	2 385 022	2 789 256	3 201 300	3 617 691
Population totale de 6-11	2 029 208	2 146 602	2 657 040	2 974 589	3 482 691	4 107 681	4 883 143	5 713 868	6 558 636	7 415 192
Population masculine de 6-14	1 414 698	1 495 726	1 896 140	2 189 861	2 540 981	2 991 165	3 554 318	4 183 127	4 829 812	5 486 781
Population féminine de 6-14	1 376 474	1 453 272	1 846 321	2 114 438	2 432 112	2 859 102	3 394 288	3 990 795	4 605 640	5 228 909
Population totale de 6-14	2 791 172	2 948 998	3 742 461	4 304 299	4 973 093	5 850 267	6 948 605	8 173 922	9 435 452	10 715 690
Population masculine de 15-24	910 766	957 867	1 249 622	1 663 444	2 068 789	2 396 371	2 788 569	3 298 312	3 929 254	4 628 813

Indicateur	Année									
	2009	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Population féminine de 15-24	1 043 696	1 064 861	1 239 748	1 616 872	2 012 413	2 315 100	2 673 761	3 159 078	3 760 276	4 425 899
Population totale de 15-24	1 954 462	2 022 728	2 489 370	3 280 316	4 081 202	4 711 471	5 462 330	6 457 390	7 689 530	9 054 712
Population 6-24	4 745 634	4 971 726	6 231 831	7 584 615	9 054 295	10 561 738	12 410 935	14 631 312	17 124 982	19 770 402
Population totale de 12-15	993 370	1 043 204	1 405 362	1 768 807	1 952 174	2 286 123	2 701 601	3 220 265	3 775 013	4 339 798
Population totale de 16-18	639 019	663 241	840 042	1 128 849	1 318 862	1 519 784	1 776 965	2 118 008	2 520 893	2 939 936
Population totale de 12-18	1 632 262	1 706 445	2 245 404	2 897 656	3 271 036	3 805 907	4 478 566	5 338 273	6 295 906	7 279 734
Population totale de 19-24	1 084 038	1 118 499	1 329 386	1 712 369	2 300 569	2 648 150	3 049 228	3 579 171	4 270 441	5 075 476
Population totale de 18 et plus	4 807 179	4 952 708	5 797 623	6 978 724	8 611 970	10 416 127	12 558 772	15 112 364	18 213 313	21 921 626
Pourcentage 0-4	21,63	21,09	20,13	19,62	19,42	19,2	18,67	17,94	17,14	16,28
Pourcentage 0-14	51	51	51	50	49	48	47	46	45	44
Pourcentage 15-64	46,29	46,22	46,47	48,13	49,24	49,72	50,18	51,01	52,25	53,75
Pourcentage 65 et plus	3,14	2,99	2,51	2,29	2,24	2,31	2,41	2,51	2,6	2,69
Pourcentage femmes 15-49	43,13	43,03	42,89	44,03	44,67	44,75	44,83	45,41	46,58	47,77
Rapport de dépendance	1,16	1,16	1,15	1,08	1,03	1,01	0,99	0,96	0,91	0,86

2.5. ENQUETES SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES ET LE SECTEUR INFORMEL AU TCHAD (ECOSIT)

Première Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT1) de 1995/1996

L'ECOSIT1 a été réalisée en 1995/1996, mais elle n'a été pas exhaustive ce qui ne permettait pas d'évaluer la situation de la pauvreté sur le plan national lors de l'élaboration de la première Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP).

Deuxième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT2) de 2003/2004

L'ECOSIT2 est certes la deuxième enquête auprès des ménages organisée par l'INSEED après la première (ECOSIT1) de 1995/1996 ; mais elle demeure la plus importante à l'échelle nationale par la taille de l'échantillon, le niveau de couverture nationale (toutes les régions du Tchad sont couvertes) et la masse d'informations collectées.

L'ECOSIT2 se propose de dresser une situation de référence sur le niveau de vie des ménages et la pauvreté à l'année 2003, considérée comme année de démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SRNP), et marquant le début de la mise en production du pétrole.

L'ECOSIT2 a conduit à la rédaction d'un rapport final, intitulé « TCHAD, PROFIL DE PAUVRETE ». Les résultats de l'enquête ont montré qu'au Tchad, le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 396 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête d'individu de 144 570 FCFA. Cette dépense, établie comme seuil de pauvreté, indique que la population tchadienne vivant en dessous du seuil de pauvreté, c'est à dire qui dispose d'une dépense annuelle par tête inférieure à 144 570, représente 55% de la population totale.

Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) de 2011

Le Gouvernement du Tchad avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale a réalisé en 2011, une opération d'envergure nationale, la troisième génération des «Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad» (ECOSIT3), afin d'évaluer la SNRP2 en terme d'impact sur la pauvreté et poser de nouvelles bases pour l'élaboration du Plan National de Développement 2013-2015. Cette enquête a utilisé la même méthodologie comme à l'ECOSIT2 qui a été réalisée au moyen d'un sondage probabiliste afin de rendre possible l'extrapolation des résultats de l'échantillon observé sur l'ensemble de l'univers.

Pour la première fois le Tchad a pu produire un rapport sur l'emploi et un autre sur le secteur informel. Les résultats de l'ECOSIT3 publiés à travers 3 rapports sont :

- Profil de pauvreté en 2011 :

Le minimum vital est atteint par une dépense d'environ 652 FCFA par jour et par personne correspondant à une dépense annuelle par tête d'individu de 237 942 FCFA. Le taux de pauvreté (son incidence) est estimé à 46,7% au niveau national augmente de façon significative lorsque l'on quitte la capitale pour le milieu rural via les autres centres urbains. En effet, ce taux qui n'est que de 11% à Ndjamena, augmente rapidement pour atteindre 28,8% dans les autres centres urbains et 52,5% en milieu rural.

- L'emploi au Tchad en 2011 :

En 2011, trois personnes sur cinq sont actives (taux d'activité de 61,8%). Le taux de chômage au sens du BIT touche 5,7% de la population active.

- Le secteur informel au Tchad en 2011 :

En 2011, l'activité informelle comptait 391 912 Unités de Production Informelle (UPI) au Tchad dont 73,5% sont repérées en milieu rural. Et N'Djaména la capitale compte environ 10% des UPI. Les activités informelles au Tchad sont dominées par le commerce et les réparations des engins. Au titre des difficultés rencontrées par les UPI, elles sont réelles car 86,4% des chefs d'UPI ont rencontré des difficultés au cours du dernier exercice de leur activité. Ce résultat montre avant tout que les chefs d'UPI exercent leur activité dans des conditions difficiles et sont obligés de continuer pour survivre.

2.6. ENQUETES NATIONALES DE SEROPREVALENCE AU TCHAD (ENSPT)

Enquête Nationale de Séroprévalence au Tchad (ENSPT 2005)

Cette enquête est réalisée en 2005 par l'INSEED avec l'appui des services techniques du Ministère de la Santé Publique, et le financement de la Banque Mondiale. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est estimé à 3,3% au niveau national.

2.7. ETUDES ET ENQUETES AD HOC

Enquête de Suivi des Indicateurs du de Transport (ESIT)

L'INSEED a participé en 2004 à la préparation de l'Etude de Suivi de l'Impact du Programme National de Transport 2000-2005, à la demande du Ministère des Infrastructures. En 2006 et 2007, l'INSEED a poursuivi l'étude portant sur l'impact des investissements routiers sur les prix de transport (marchandises et voyageurs), intitulée Enquête Suivi des Indicateurs de Transport (ESIT) qui s'est déroulée tous les trois mois et les résultats de chaque phase ont été publiés. Après cela c'était l'étude d'impact de la construction de la voie bitumée Koumra-Sarh.

Enquête sur le Programme de Comparaison Internationale (PCI, 2006)

L'Enquête sur le Programme de Comparaison Internationale a été organisée en 2006 par l'INSEED.

Enquête Nationale sur les Indicateurs du Paludisme au Tchad de 2010 (ENIPT 2010)

L'Enquête Nationale sur les Indicateurs du Paludisme au Tchad de 2010 (ENIPT-2010), commanditée par le Ministère de la Santé Publique à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), a été exécutée par une équipe interministérielle dont des cadres de l'INSEED. On a utilisé le PDA pour la collecte des données.

Les résultats :

- 73,6% des ménages possèdent au moins une moustiquaire. Cette proportion varie selon le type de moustiquaire :
 - o moustiquaires imprégnées 39,8% ;
 - o MILDA 33,3%.
- Parmi les enfants de moins de 5 ans :
 - o 15% ont dormis sous une moustiquaire imprégnée la nuit précédant l'enquête ;
- En ce qui concerne l'utilisation de moustiquaires imprégnées par les femmes enceintes :
 - o 13,6% utilisent des moustiquaires imprégnées.
- La prévalence du paludisme est de 29,8% au niveau de la population générale et de 35,8% chez les enfants de 6 à 59 mois.
- La prévalence de l'anémie au moment de l'enquête est de 70,9% chez les enfants (quelle que soit la zone d'enquête, plus de la moitié des enfants de 6 à 59 mois étaient atteints de l'anémie) et de 21,6% chez les femmes enceintes de 15 à 49 ans.

Enquête sur les Privations Multidimensionnelles et la Vulnérabilité au Tchad (EPMVT 2012)

L'EPMVT est exécutée en 2012 avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'INSEED, l'Université de N'Djaména et l'Université d'Oxford. Les résultats de l'EPMVT sont attendus pour la définition d'une politique de protection sociale dans le cadre de la révision de la SNRP2.

Etude portant sur le Recensement et le profilage des Militaires Démobilisés (RMD 2013)

Le Tchad a été particulièrement affecté par les guerres et les troubles politico-militaires au cours des dernières décennies. Ses institutions et son économie ont été fragilisées par ces crises récurrentes. Les Etats Généraux des armées qui se sont déroulés en 2005 prévoyaient la réduction des effectifs militaires et un renversement de la pyramide des grades. Avec le retour à la paix et la stabilisation du pays, le processus de réforme des forces armées et de sécurité a été relancé en octobre 2011, par le Président de la République du Tchad et s'est traduit par la démobilisation de 5 000 militaires à réinsérer dans la vie civile.

L'opération de recensement, identification et profilage des militaires démobilisés est une étude convenue entre le gouvernement tchadien et ses partenaires au développement dont l'exécution a été spécialement confiée à l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Les arrangements administratifs nécessaires et les modalités pratiques de la réalisation de cette étude ont été discutés et arrêtés entre l'INSEED d'une part et la Banque Mondiale et la Coordination Nationale de Démobilisation et de Réinsertion des Militaires (CODEREM) d'autre part. Dans cette collaboration il convient de relever que la Banque Mondiale a apporté son appui financier et technique dans le cadre de son soutien au Programme National de Démobilisation et de Réinsertion des Militaires (PNDR).

L'objectif principal de cette étude était de réaliser le recensement, l'identification et le profilage des militaires démobilisés entre octobre 2011 et décembre 2012, en vue de leur réinsertion dans la vie civile. La réussite de cette réinsertion exige en effet une bonne maîtrise des effectifs des concernés et la connaissance de leur profil socioéconomique et de leur localisation géographique. L'étude a permis de définir le profil démographique et socio-économique des démobilisés, leurs origines et conditions de vie, leur situation et leurs perspectives en matière de réintégration socio-économique.

Enquête d'Opinion sur la Justice de 2013

Il s'agit d'une enquête d'opinion commanditée par le Ministère de la Justice et confiée à l'INSEED pour son exécution.

Premier Recensement Général des Entreprises de 2014 (RGE1)

Le RGE1 a été organisé par l'INSEED et le rapport publié en juillet 2015.

On a constaté deux insuffisances majeures :

- L'opération s'est limitée aux entreprises situées en milieu urbain ;
- Beaucoup de chefs d'entreprises n'ont pas fourni des informations sur leur chiffre d'affaires et certains renseignements utiles à la classification des entreprises.

Etude portant sur les Aspirations Nationales Tchad vision 2030 de 2015

Le Gouvernement tchadien voulait faire du Tchad un pays émergent en 2030. Dans ce cadre, une étude portant sur les aspirations nationales a été organisée entre avril et juin 2015. Cette étude a été menée par l'INSEED appuyé par des experts de la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. Certains enseignements tirés de cette étude serviront à l'élaboration du plan quinquennal 2016-2020.

2.8. DONNEES ISSUES DES TRAVAUX STATISTIQUES COURANTS DE L'INSEED

Les travaux statistiques courants de l'INSEED relevés par le diagnostic du SSN du Tchad en 2009 sont :

Statistiques des prix

Depuis janvier 2008, l'INSEED produit un Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) avec pour année de base 2005, raccordé à l'ancien Indice des Prix à la Consommation (IPC) par un coefficient de raccordement (2,1). Cet indice est publié dans le bulletin mensuel des prix à la consommation qui est diffusé auprès des services de l'Administration et des partenaires avec un délai de 10 jours environ après le mois sous revue.

Cette activité est soutenue depuis 2004 par la mise en place du projet PCI-Afrique financé par la BAD.

Statistiques du commerce extérieur

A l'INSEED, l'unité qui s'occupe principalement de la collecte, du traitement et de l'analyse des statistiques du commerce extérieur dispose de six (6) cadres moyens statisticiens qui sont tous dotés d'ordinateurs et d'imprimantes. Les agents du service ne disposent pas d'un local fixe et se retrouvent quelquefois sans bureau. Pour la charge du travail, il ressort que l'effectif n'est pas suffisant pour mener à bien les activités.

Les données de base proviennent essentiellement de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. Ces données, sous format papier, sont collectées auprès des principaux bureaux de douanes. On note en général qu'il y a déperdition de ces déclarations douanières. Toutefois, depuis 2006, il y a amélioration notable du taux de couverture des déclarations. Par ailleurs, il y a lieu d'indiquer que depuis 2008, les données des postes douaniers de N'GUELI

et de l'AEROPORT sont collectées sous format électronique. Le traitement et l'archivage se fait de façon électronique.

L'INSEED a relancé la production des statistiques du commerce extérieur en 2004, après une interruption observée en avril 1999, date à laquelle les données de 1996 ont été publiées. Aussi, il a été organisé en 2004 un atelier sur les statistiques du commerce extérieur en étroite collaboration avec la Direction Générale des Douanes, le Ministère du Commerce et la BEAC. Et à ce jour, les statistiques d'importation de l'année 2004 ainsi que l'ensemble des statistiques du commerce extérieur de l'année 2005 ont été publiées, et l'ensemble des statistiques du commerce extérieur de l'année 2006 ont été traitées..

Des difficultés sont rencontrées aussi bien à l'INSEED qu'à la Douane, dans la collecte et le traitement des données. Au niveau de la Douane, le système SYDONIA est installé depuis Juin 2001 ; Deux bureaux douaniers ont été informatisés et il est prévu d'informatiser une douzaine d'autres sites. Des missions sont effectuées régulièrement à l'intérieur du pays pour collecter les déclarations douanières qui ne sont pas encore parvenues au service du commerce extérieur et pour exploiter les registres M9 pour avoir les données manquantes. Le traitement des données du commerce extérieur se fait avec les moyens rudimentaires et le logiciel EUROTRACE n'est pas encore installé à l'INSEED qui ne compte par ailleurs, qu'un seul cadre formé à l'utilisation dudit logiciel. Et des efforts restent à faire pour renforcer la coordination entre les différents producteurs/utilisateurs des données pour améliorer la qualité et la couverture des données du commerce extérieur.

L'INSEED a réalisé en novembre/décembre 2009 dans le cadre du PAMFIP sous financement de l'Union Européenne, une formation locale sur le logiciel EUROTRACE dans le but d'automatiser le traitement des données sur le commerce extérieur et résoudre ainsi, du moins en partie, les problèmes liés au traitement des déclarations douanières. Il reste à mettre en place un dispositif de traitement des statistiques du commerce extérieur incluant la transmission régulière des données extraites de SYDONIA et une concertation permanente sur la qualité des données.

Il est à signaler que du 5 au 7 août 2015, les pays du CEEAC se sont réunis à N'Djaména pour valider les statistiques du commerce extérieur de 2005 à 2010 des 10 pays membres.

Statistiques conjoncturelles

L'INSEED publie chaque trimestre un bulletin et une note de conjoncture, portant sur la conjoncture mondiale générale, le secteur pétrolier, l'activité du secteur industriel, les résultats du commerce et des services, la compétitivité de l'économie, l'évolution des prix à la consommation telle que mesurée par l'IHPC, la monnaie et les finances.

L'Indice de la Production Industrielle (IPI), constitue l'un des principaux indicateurs de suivi de la conjoncture économique au Tchad. Cet indice concerne 9 branches et 33 produits pour 19 entreprises échantillonnées, et il faut noter que l'IPI n'intègre pas les branches du BTP et

du Commerce. Les données sont collectées dans le cadre de l'Enquête trimestrielle de conjoncture auprès des entreprises industrielles, réalisée quinze (15) jours après la clôture du trimestre. La publication est trimestrielle et se fait dans un délai de 45 jours environ après le trimestre sous revue. Les données d'enquête sont traitées et complétées éventuellement par les sources disponibles à la BEAC.

Pour constituer ce nouvel échantillon de 19 entreprises, une enquête a été réalisée en décembre 2006, avec l'appui technique d'AFRISTAT et le financement de la BAD dans le cadre du projet PAGE ; il s'agit d'une activité ponctuelle en l'absence de répertoire d'entreprises, outil précieux pour améliorer la collecte et le traitement des statistiques d'entreprises et des données conjoncturelles. L'intérêt du répertoire des entreprises réside dans la constitution de bases de sondage pour la réalisation d'enquête ou la mise à disposition de populations de référence dans l'exploitation des sources administratives. Et il n'y a pas eu de recensement des entreprises et les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) ne sont pas régulièrement transmises à l'INSEED. Mais il est important de signaler la réalisation d'un inventaire des unités de production par une mise en commun des fichiers de données de la BEAC, de la Douane, des Impôts, de la Chambre de Commerce et de l'INSEED.

Le taux de réponse à l'Enquête trimestrielle de conjoncture est satisfaisante (17 entreprises sur les 19). Mais le volet qualitatif de l'enquête conjoncturelle n'a été réalisée qu'une seule fois en raison de problèmes de capacités d'exploitation et d'analyse à l'INSEED.

Les capacités d'analyse de la conjoncture doivent être renforcées et le champ de l'analyse conjoncturelle élargie à la climatologie et au commerce extérieur. Ceci permettrait en plus, de répondre aux besoins de renforcement du dispositif de surveillance multilatérale au niveau de la CEMAC, à travers la production d'une note de conjoncture régionale telle que recommandée lors de l'Atelier qui s'est tenu du 5-9 octobre 2009 à Bangui en République Centrafricaine.

Comptes nationaux

Les deux principaux problèmes persistants sont l'absence de motivation du personnel et la pérennisation des cadres : Le personnel ne bénéficie pas d'indemnités de fonction et en 5 ans, le service a perdu 3 cadres supérieurs expérimentés soit un taux de déperdition de 60 %.

En janvier 2004, un séminaire de mise à niveau en comptabilité nationale des agents de l'INSEED et des services statistiques sectoriels a été organisé, dans le but de trouver des solutions aux problèmes qui entravent une meilleure élaboration des comptes nationaux. Depuis cette date, les agents du Service des Comptes Nationaux suivent régulièrement des stages de formation.

Les cadres disposent des moyens matériels (ordinateurs, internet, imprimantes) pour effectuer les travaux mais les ordinateurs ne sont pas protégés par des antivirus et ils sont exposés ainsi à tous les risques. Le cadre du travail est inadapté dans la mesure où le personnel se retrouve

dans différents bureaux alors que les travaux de la Comptabilité Nationale exigent qu'ils soient ensemble pour une meilleure coordination des activités.

Depuis 2007, l'INSEED a amorcé un processus de modernisation des comptes nationaux appliquant rigoureusement les principes du SCN93 à partir du module ERETES, un cadre informatique adéquat et commun à ceux utilisés par plusieurs pays de la sous-région. Les travaux en cours pour la confection des comptes de l'année de base qui est 2005, sont prévus être achevés à mi-2010. L'adoption d'une nouvelle base 2005 de comptabilité nationale, est devenue absolument indispensable comme conséquence du changement structurel que connaît le Tchad avec l'entrée en production du pétrole. La qualité des travaux reste cependant tributaire des possibilités de développement à court terme des statistiques de base et de recrutement de personnel compétent. Dans ce cadre, trois actions de formation ont été réalisées en 2007 et 2008. L'assistance technique ou financière est fournie par le PNUD, la BAD, AFRITAC Centre et AFRISTAT.

Malgré cette détermination à mettre en œuvre la norme internationale plusieurs difficultés se posent au sujet de la qualité des sources des données :

- Les données du commerce extérieur ne sont pas suffisamment détaillées et disponibles en temps utile ;
- Les données de l'agriculture et de l'élevage sont peu fiables et des incohérences sont constatées le plus souvent dans les rapports publiés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation. L'acquisition des données de ces secteurs ne pose pas de problèmes particuliers contrairement aux autres producteurs des données sources ;
- L'INSEED éprouve des difficultés à entrer en possession des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF). D'ailleurs, l'INSEED est l'un des destinataires des DSF mais les entreprises ne déposent jamais ces déclarations compte tenu du fait que l'INSEED ne dispose pas de moyens de pressions ;
- Ce problème est aussi rencontré au niveau du Trésor Public en ce qui concerne le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE). Il est difficile de pouvoir entrer en possession du TOFE détaillé et les responsables en charge évoquent le problème de confidentialité alors même que l'INSEED fait partie intégrante du dispositif de l'administration et se soucie également de la confidentialité ;
- Le manque de ressources pour réaliser des investigations de nature à améliorer les données utilisées.

Les difficultés d'obtention des données pour les besoins des comptes nationaux mettent en lumière le manque de la culture statistique et le non respect de la loi statistique, d'où l'importance de la vulgarisation de cette loi et la sensibilisation et la conscientisation des différents responsables en charge de produire les données de base.

S'agissant de la diffusion et de l'archivage, la Comptabilité Nationale s'inscrit dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Toutes les données se trouvent en format électronique et peuvent être transmises sans difficultés majeures.

Prévisions macroéconomiques

L'INSEED publie deux fois par an une note de cadrage macroéconomique, sur la base d'un modèle de comptes économiques incorporé dans le système de comptes nationaux simplifiés, et qui permet d'obtenir des comptes prévisionnels pour l'année courante ainsi que des projections sur les trois ans qui suivent. La production de ces notes de cadrage a été régulière de 2004 à 2008 et a fait de l'INSEED un acteur incontournable du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire³.

Toutefois, l'élaboration des prévisions macroéconomiques se heurte à trois séries de problèmes :

- La forte mobilité du personnel et l'insuffisance des ressources humaines qualifiées en modélisation économique ;
- L'inadaptation du modèle de comptes économiques dont les macros sont figées à l'horizon 2012 et qui reste en déphasage par rapport aux travaux actuels de modernisation de comptes nationaux ;
- Des chevauchements dans les attributions en matière de prévisions macroéconomiques entre l'INSEED et la Direction des Etudes et Prévision (DEP) du Ministère des Finances et du Budget.

2.9. DONNEES ISSUES DES STATISTIQUES SECTORIELLES DU MONDE RURAL

Statistiques agricoles

La Direction de la Production Agricole et des Statistiques (DPAS), à travers sa Division de Statistiques Agricoles (DSA), a la responsabilité de la production et diffusion des données statistiques sur l'agriculture. En dehors de la DSA, il y a d'autres institutions comme la Société de Développement du Lac (SODELAC), l'Office National du Développement Rural (ONDR), l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) et la DPVC qui interviennent dans la production des statistiques agricoles. Les données actuellement collectées concernent : superficie, variables pluviales, pluviométrie, rendement, nombre des magasins et greniers communautaires, quantité des stocks disponibles, mercuriales, équipements et matériels agricoles.

- Le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) du Tchad

Le RGA est organisé selon les dispositions de l'arrêté n° 467/PR/PM/2014 du 14 février 2014. Il est conduit conformément au programme mondial de l'agriculture sur la base d'une approche modulaire et non comme une opération unique.

Statistiques de l'élevage

La Division des Statistiques d'Elevage de la Direction des Etudes, des Statistiques, de la Programmation et des Archives (DESPA), par son caractère transversal est chargé d'assurer les études et traitement statistiques de tous les paramètres concernant ou touchant le secteur

³ Il est composé de toutes les directions et la DEP du Ministère des Finances et du Budget, de la Cellule Economique, l'INSEED, de la Direction de la Programmation et des Ressources Extérieures (MEP) et de la BEAC

de l'élevage. La collecte et l'analyse des statistiques de l'élevage se réalisent selon une méthodologie prédéfinie, en toute indépendance. Les effectifs du cheptel sont estimés en utilisant des taux de croît constants, selon l'espèce, sur les effectifs du recensement de 1976.

- Le Recensement Général de l'Élevage (RGE) du Tchad

Après le premier RGE de 1976, un nouveau RGE du cheptel s'impose. Il devra permettre de disposer d'une photocopie actualisée du monde pastoral. La préparation a commencé depuis 2010.

Statistiques de l'environnement

Les éléments constitutifs de l'environnement sont les forêts, la faune, les ressources halieutiques et les ressources en eau. Il n'y a pas vision de centralisation des statistiques du sous-secteur. Ainsi chaque direction est responsable de la gestion des statistiques de son domaine. On a 6 domaines :

- Données sur les ouvrages hydrauliques ;
- Données sur les ressources en eau et de la météorologie ;
- Données sur les ressources forestières ;
- Données sur les ressources halieutiques ;
- Données sur les ressources fauniques ;
- Données sur les produits chimiques et les déchets.

Au niveau des recensements et enquêtes d'envergure nationale des données relatives à l'environnement immédiat sont collectées.

Résultats de MICS 2010 :

- Proportion des populations des ménages utilisant la défécation à l'air libre : 68% ;
- Proportion des populations des ménages utilisant un robinet : 19,5% ;
- Proportion de ménages sans eau potable sur place : 78,2% ;
- Proportion de ménages ayant du savon prévu pour le lavage des mains n'importe où dans le logement : 55% ;
- Proportion de ménages chez qui on a observé un endroit prévu pour le lavage des mains : 46,8%.

Statistiques nutritionnelles

Pays du sahel fréquemment affecté par des cas d'insécurité alimentaire, le Tchad est fortement sollicité par les partenaires dans le cadre de la mise en place d'un système d'informations fiables, régulières et opportunes sur le secteur alimentaire. Les indicateurs disponibles concernent :

- La disponibilité physique des aliments ;
- L'accès économique et physique des aliments ;
- L'utilisation des aliments.

Les institutions productrices de ces statistiques sont entre autres : les Directions statistiques de l'agriculture et de l'élevage, le FAO, la Banque mondiale et la coopération française.

Par ailleurs, on a l'UNICEF qui organise de temps en temps des enquêtes SMART dans la bande sahélienne au Centre et à l'Est du pays et le World Vision qui a l'habitude de produire des statistiques sur la nutrition au sud du pays.

Système intégré de statistiques agricoles et du monde rural

Le changement démographique n'est pas le seul facteur qui peut forger le développement d'un pays d'Afrique Subsaharienne comme le Tchad. Mais ignorer les avantages présentés par le dividende démographique risque de ralentir les perspectives de développement, alors que les stratégies et les efforts publics pour en tirer parti déboucheront sur des retombées bénéfiques substantielles. Alors en plus de la recherche de la baisse de la fécondité, il faut songer à améliorer les conditions de vie de ceux qui travaillent en milieu rural et vivent des activités de pêche, d'agriculture, de cueillette, d'élevage, etc.

Les 17 objectifs de développement durable en cours de finalisation auront pour but de lutter contre les obstacles systémiques majeurs au développement durable, tels que l'inégalité, la consommation et les modes de production non durables, l'insuffisance des infrastructures et le manque d'emplois décents. La dimension environnementale du développement durable est également prise en compte dans les objectifs portant sur les océans et les ressources marines ainsi que sur les écosystèmes et la biodiversité. Il va sans dire que le développement durable fait partie des phénomènes les plus complexes à étudier, car il se loge à l'intersection des changements socioéconomiques et des dynamiques écologiques. Et la pauvreté sera réduite lorsque la prospérité sera partagée et les principaux facteurs du changement climatique seront pris en compte.

La République du Tchad est confrontée à des phénomènes climatiques extrêmes, qui se manifestent, selon les saisons et les zones bioclimatiques, par des sécheresses de plus en plus sévères, ou par des inondations de plus en plus dévastatrices. La vulnérabilité face à de tels événements est d'autant plus préoccupante que les structures administratives existantes (ministères, agences gouvernementales et collectivités territoriales) manquent de ressources humaines et financières, de capacités et de moyens d'action pour y répondre. Les impacts du changement climatique se font sentir dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la santé, l'habitat et d'autres domaines encore.

Un Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) a été publié en février 2009. Toutefois, les moyens pour sa mise en œuvre font défaut. De façon générale, la République du Tchad ne dispose pas actuellement de moyens institutionnels suffisants pour pouvoir pleinement recourir aux mécanismes financiers de la CCNUCC et mettre en œuvre des projets et mesures d'adaptation et d'atténuation.

Le lac Fitri par exemple, en pleine bande sahélienne, est le carrefour de nombreux modes de vie différents, qui aujourd'hui se multiplient, en raison du changement climatique, ce qui entraîne des tensions intercommunautaires et l'épuisement des ressources.

En raison de la sécheresse qui affecte le Sahel depuis de nombreuses années, mais aussi les inondations, l'érosion des sols et la désertification aux alentours, le lac devient le théâtre de

rencontres. En effet, les pêcheurs doivent à présent cohabiter avec des agriculteurs et des éleveurs ayant pour conséquence une pression supplémentaire sur les ressources que peut offrir le lac, dû à l'augmentation du nombre de personnes dépendant de ces ressources. Ils doivent également faire face à l'arrivée de nouveaux concurrents en provenance du Lac Tchad, eux-mêmes expulsés par d'autres pisciculteurs venus des pays voisins pour des raisons économiques ou sécuritaires. L'ambiance d'habitude cordiale laisse aujourd'hui la place à des tensions interethniques. Pour résoudre ces problèmes récurrents de risques climatiques dans la bande sahélienne du pays, on doit construire des digues contre l'inondation, planter des arbres pour protéger l'infrastructure contre les vents violents. Les activités liées à l'eau doivent être accompagnées de séances de promotion de l'hygiène, il faut construire des latrines et faire des ateliers de cuisine pour assurer une alimentation plus équilibrée.

Il faut des données produites de façon concertée avec les ONG travaillant dans la bande sahélienne pour arriver à appuyer le Tchad dans la mise en œuvre d'une réponse nationale aux défis posés par le changement climatique, et contribuer ainsi à l'émergence d'une économie résiliente au changement climatique et à faibles émissions de carbone.

Le FAO, le PAM et les autres acteurs intervenant dans le secteur du monde rural doivent aider les producteurs des données statistiques du monde rural à s'asseoir avec les experts de l'INSEED pour s'entendre sur la stratégie à adopter pour intégrer effectivement ces statistiques.

2.10. DONNEES DE SOURCE ADMINISTRATIVE

Statistiques sanitaires

L'INSEED produit des statistiques sanitaires à travers les grandes opérations de collecte statistique mais les statistiques sanitaires de source administrative sont produites par la Division du Système d'Information Sanitaire (DSIS), au sein de la Direction de la planification, qui est l'entité administrative chargée de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques du secteur de la santé publique. D'après les textes officiels à part l'INSEED, on a 4 grands producteurs au niveau du MSP : la direction de la planification, la direction de la santé de la reproduction, la surveillance épidémiologique et les programmes verticaux.

L'annuaire des statistiques sanitaires du Tchad est typique de ce qui est fait dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne n'ayant pas de système d'enquêtes continues sur la santé et de prestations des services de soins de santé.

Les supports de base de collecte des données sont les rapports mensuels d'activités (RMA) et les RTA (rapports trimestriels d'activités). L'annuaire est publié au niveau national sous format papier.

La Délégation Régionale de Santé est l'interlocutrice directe de la DSIS en matière de collecte de données statistiques au niveau régional. Il y a une faiblesse de la coordination en matière de planification et de suivi du SIS au niveau central. Une Commission du système

d'information sanitaire existe mais n'est pas fonctionnelle. En outre, il y a des dispositifs parallèles de collecte de l'information mis en place dans le cadre du suivi et de l'évaluation des programmes (PEV, PNL, PCIME, ASTBEF et Surveillance épidémiologique), et la DSIS se contente d'exploiter les rapports annuels qui sont élaborés.

Statistiques de l'éducation

La Direction de l'Analyse et de la Prospective (DAPRO) relevant du Ministère en charge de l'enseignement primaire élabore l'annuaire des statistiques scolaires. Une unité interministérielle de traitement des données, dénommée Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) est mise en place depuis 2012, avec l'appui de la Banque mondiale et de l'UNESCO. Mais cet organe accuse du retard dans la précision de ses attributions, des mécanismes de coordination et de partage de l'information entre ses parties prenantes. L'INSEED produit des statistiques de l'éducation à travers les grandes opérations de collecte statistique. En matière de statistiques scolaires, les données de sources administratives sont généralement complémentaires des données d'enquêtes. Les divergences observées habituellement entre les statistiques scolaires et les résultats des enquêtes portent sur le taux brut de scolarité (TBS) au primaire.

L'étude sur le cahier de charges pour la déconcentration horizontale et verticale du Système Statistique National révèle que le taux net de scolarisation au primaire et le taux d'alphabétisation des adultes ne sont observables que par voie d'enquêtes auprès des ménages. L'annuaire des statistiques scolaires est typique de ce qui est fait dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne avec l'appui technique du Bureau de l'UNESCO de Dakar. Le processus de collecte et de traitement des données est réalisé avec des supports de collecte en adéquation avec les questionnaires de l'ISU, et traités sur la base du logiciel STAT-EDUC développé par l'UNESCO. L'harmonisation et la standardisation des procédés avec les pratiques internationales sont ainsi effectives, même, il n'existe pas un manuel de concepts et de définition portant sur les statistiques du secteur élaboré et diffusé au niveau national.

Statistiques de transport

L'élaboration des statistiques de transport par des enquêtes d'envergure nationale est une attribution de l'INSEED, instituée par son décret de création. C'est ainsi qu'il a participé à la préparation de l'Etude de suivi de l'impact du Programme National de Transport 2000-2005, a poursuivi l'étude portant sur l'impact des investissements routiers sur les prix de transport (marchandises et voyageurs), intitulée Enquête Suivi des Indicateurs de Transport (ESIT), ainsi que l'Enquête d'évaluation du projet de la route Koumra-Sarh.

La production des statistiques de transport à partir de sources administratives est dévolue à :

- la Direction Générale des Transports de Surface (DGTS) pour les informations sur le secteur des transports de surface ;
- la Direction Générale des Routes (DGR) pour les données sur l'entretien et la construction des infrastructures routières ;

- le Bureau National des Frets (BNF) pour l'origine et la destination des marchandises, ainsi que le trafic sur les péages routiers ;
- l'Autorité de l'Aviation Civile (ADAC) pour les transports aériens.

Les données de sources administratives sur le transport sont généralement complémentaires des données d'enquêtes et des données sur le commerce extérieur. Mais elles ne font malheureusement pas l'objet d'une publication, sauf celles du BNF qui font l'objet d'un bulletin semestriel des statistiques. Dans ce dernier cas, des différences entre les poids des marchandises à l'importation et à l'exportation avec les statistiques du commerce extérieur sont possibles du fait que le poids considéré est celui du véhicule (en ignorant les éventuelles surcharges).

Les sources de la DGTS ne faisant pas l'objet de publication concernent entre autres les cartes grises, les permis de conduire, les fiches techniques, les licences de transport et la sécurité routière. La DGR dispose des informations à jour sur le réseau routier national, les routes bitumées et les routes en terre aménagées. Quant à l'ADAC, elle dispose d'une base de données sur les mouvements à l'Aéroport Hassan Djamous de N'Djaména.

Statistiques des entreprises

La constitution et la mise à jour du répertoire des entreprises est une attribution de l'INSEED, confié par l'arrêté N°005/MEPC/SG/INSEED/2006 portant son organisation et son fonctionnement au Service des comptes nationaux. A cet effet, l'INSEED est destinataire des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises mais il peut également organiser des opérations statistiques d'envergure nationale auprès des entreprises. Les DSF sont de formats standardisés, en fonction du chiffre d'affaires et du secteur d'activité des entreprises. Il est à noter qu'en 2009, une DSF restructurée pour mieux intégrer les attentes des utilisateurs (comptables nationaux, fiscalistes, chercheurs, ...) a été adoptée par les Etats membres de la CEMAC mais tarde à être officialisée. L'exploitation des déclarations statistiques et fiscales des entreprises ne donne pas lieu à production spécifique et à publication d'indicateurs. En effet, ces DSF sont exploitées par l'INSEED essentiellement aux fins d'établissement des comptes nationaux.

Le rapport du RGE1 est publié et des efforts sont en cours pour exploiter les données de sources administratives auprès de l'Agence Nationale des Investissements et des Exportations (ANIE).

Statistiques du commerce extérieur et des services

L'arrêté N°005/MEPC/SG/INSEED/2006 portant organisation et fonctionnement de l'INSEED lui confère les activités de collecte, de traitement et d'analyse des données du commerce extérieur et la production des annuaires statistiques dans ce domaine au sein du Service des comptes nationaux. A cet effet, l'INSEED collecte auprès de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) les déclarations sous diverses formes. Les supports d'information sont normalisés de fait et sont directement rendus disponibles auprès des services producteurs (INSEED, Direction des douanes).

Les méthodes indirectes de mesure des transactions internationales sur les biens par le Service de la balance des paiements de la Direction nationale de la BEAC, conduisent à des divergences énormes entre les résultats de la balance des paiements avec ceux des annuaires statistiques du commerce extérieur.

Ces divergences résultent des méthodologies d'estimation du commerce transfrontalier non enregistré et de la fraude qui entache grandement la qualité des statistiques issues de l'exploitation directe des déclarations en douanes.

L'annuaire des statistiques du commerce extérieur est élaboré à partir des sources administratives de la DGDDI.⁴ Ces sources sont de deux formes : les extraits électroniques des enregistrements douaniers ou documents administratifs uniques (DAU) de la base de données Sydonia pour les bureaux de douanes informatisés, et les déclarations sur support papier pour les bureaux de douanes non informatisés.

Cependant, même au niveau des bureaux de douanes informatisés, les importations de produits pétroliers raffinés et les exportations de bétail ne sont pas enregistrées directement sur la base de données.

Les documents en support papier sont la déclaration douanière de mise à la consommation (D3) qui correspond à la procédure normale de dédouanement dans les principaux bureaux des douanes. Une autre source indiquant les mêmes informations statistiques est l'état des perceptions directes (T6 bis) établi dans les autres bureaux douaniers et dans les cas de faibles transactions. Enfin et accessoirement, un état des liquidations d'office (LO) ou liquidation supplémentaire (LS) est rempli, lorsque la transaction est saisie seulement au stade du paiement des droits et taxes douaniers. Il y a également les déclarations sous le régime de l'admission temporaire normale (document D18) ou spéciale (document D18 bis).

Toutes les variables d'intérêts pour le commerce extérieur sont enregistrées selon des nomenclatures prédéfinies. En particulier, la nomenclature tarifaire et le code du pays partenaire utilisés sont ceux harmonisés par la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

Des estimations de taux de déperditions des déclarations en support papier sont faites en utilisant la séquence des enregistrements. Ces taux permettent de corriger les données pour intégrer les déclarations perdues.

Statistiques de l'état civil

Le Service des Mouvements de la Population et de l'Etat Civil (SMPEC) de l'INSEED est chargé : de la collecte, du traitement et de l'analyse des données relatives aux mouvements de la population (naissances, mariages, décès et migrations) auprès de l'Administration ; de la collecte et de l'exploitation des données de l'état civil en collaboration avec les services compétents.

⁴ Jusqu'en 2011, année de la production de produits pétroliers raffinés au Tchad, il existait une structure autre que la DGDDI pour l'enregistrement des importations de ces produits : la Coordination de la fiscalité pétrolière.

La Direction des Affaires Politiques et de l'Etat Civil (DAPEC), est la structure centrale qui supervise les entités régionales et locales en charge de l'état civil. Les événements vitaux que sont les naissances, les décès, les mariages et les divorces, sont dits prioritaires et doivent faire l'objet d'un enregistrement continu afin que les statistiques des faits d'état civil soient produites de façon régulière et permanente.

Il semble à la lecture des textes pris antérieurement, que le mandat de production statistique n'est pas clairement établi pour la DAPEC. En effet, le Décret N°384/PR/MAT/2002 portant organigramme du Ministère de l'Administration du Territoire, stipule une seule attribution sur l'état civil, les autres attributions portant sur les affaires politiques. Des officiers et agents d'état civil sont répartis sur l'ensemble du territoire dans 365 centres d'état civil principaux et secondaires. La disponibilité de statistiques d'état civil de qualité permet d'actualiser et d'affiner les projections démographiques, ce qui entraîne une amélioration de la qualité des bases de sondage pour les enquêtes statistiques. Cependant, au stade actuel, ces registres ne sont pas exploités aux fins statistiques.

La DAPEC ne possède pas les capacités humaines et matérielles nécessaires pour conserver, exploiter et sécuriser les données issues des documents d'état civil. Un appui fourni par le PNUD a permis l'élaboration et la validation en décembre 2005, d'une Stratégie Nationale d'Etat Civil (SNEC). Une volonté politique s'est également manifestée avec le dépôt d'un projet de loi portant organisation de l'état civil en République du Tchad, son adoption par l'Assemblée Nationale le 4 avril 2013, et sa promulgation en loi n°8 du 10 mai 2013.

L'état civil est cependant désorganisé et peu fiable pour permettre la production de statistiques répondant aux normes de qualité. Quatre difficultés majeures entravent le bon fonctionnement de ce dispositif :

- le dysfonctionnement dans l'organisation du fonctionnement de l'état civil, caractérisé par l'absence de transmission systématique du volet n°2 des faits d'état civil pour archivage et traitement statistique éventuel ;
- le faible taux de déclaration et d'enregistrement des faits d'état civil par la population ;
- le manque de sensibilisation de la population sur l'importance des faits d'état civil ;
- l'analphabétisme de la population qui est souvent indifférente à l'importance des faits d'état civil ;
- l'absence de ressources humaines pour produire des statistiques.

Statistiques des finances publiques

Le décret portant organigramme du MFB précise que la DEP a la responsabilité de production du TOFE et la Direction de la Dette pour les statistiques de la dette. Mais la responsabilité de diffusion des statistiques de finances publiques n'est aucunement précisée dans le texte. Le MFB a légalement accès à toutes les informations financières des administrations centrales couvertes par le Budget Général de l'Etat ainsi que celles de la BEAC pour le financement bancaire de l'Etat.

Dans la pratique, le dispositif des statistiques des finances publiques est principalement construit autour de la Direction Générale du Trésor (DGT) à travers sa Division des Statistiques et de l'Analyse des Données (DGT/DSAD) et de la Direction Générale du Budget à travers la Direction des Etudes et de la Prévision (DGB/DEP). Ce dispositif est complété par des sous-systèmes constitués de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à travers la Direction de la Comptabilité et des Statistiques du Commerce Extérieur (DGDDI/DCSCE) et de la Direction Générale des Impôts (DGI) ainsi que la direction de la dette pour ce qui concerne les statistiques sur la dette.

Les activités de la DGT/DSAD se limitent à la production du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) base caisse tous les mois, à la situation des recettes et dépenses journalières et au plan de trésorerie tous les quinze (15) jours. La DGB/DEP a la responsabilité de l'élaboration du TOFE prévisionnel.

En matière de statistiques de finances publiques, une coordination est instituée entre principalement le MFB, la BEAC et le MEP à travers l'INSEED via trois comités mis en place par arrêté du MFB : Comité du TOFE, Comité de cadrage macroéconomique et Comité de surveillance multilatérale. Les sources administratives de finances publiques sont les seules sources de données disponibles sur les statistiques des finances publiques. Leur production sur une base conceptuelle et méthodologique convenable, et notamment en ligne avec le SCN93 constitue le point de départ de l'harmonisation et de la complémentarité avec les données d'enquête.

En ce qui concerne les normes méthodologiques, des efforts sont faits par le MFB pour rendre cohérentes les classifications budgétaires en s'inspirant des classifications proposées par le Manuel de Statistiques des Finances Publiques de 2001 du FMI (MSFP 2001). Toutefois, des améliorations restent à apporter à ces classifications en ce qui concerne notamment l'homogénéité des subdivisions budgétaires et la cohérence des codifications budgétaires.

2.11. LES PRINCIPALES DIFFICULTES DE COORDINATION RENCONTREES AU TCHAD

L'INSEED, en tant que coordonnateur national du SSN dispose un certain nombre d'atouts : L'INSEED dispose des équipements et services relativement adaptés : (i) l'électricité, la climatisation, la communication téléphonique interne et l'INTERNET sont relativement réguliers ; (ii) L'INSEED dispose d'un groupe électrogène mis en service en cas de besoin ; et (iii) Les bureaux sont équipés avec le minimum requis et les cadres disposent des moyens matériels (ordinateurs, imprimantes et accès INTERNET) pour effectuer les travaux. Toutefois, les ordinateurs ne sont pas protégés et sont exposés à tous les risques ; il n'y a pas d'antivirus avec licence et les ordinateurs ne sont pas interconnectés. Elle n'est pas du tout la dernière en matière de qualité de ressources humaines : l'institut renferme en son sein de cadres compétents pour divers types de travaux : collecte des données, analyse statistique, formation en informatique, sondage, évaluation des projets, appui des autres structures en matière de recherche sur les questions de population et développement, études cartographiques, etc.

Un certain nombre de difficultés l'empêche d'assurer efficacement son rôle de coordonnateur :

1. L'INSEED n'arrive pas à coordonner et organiser les 2 manifestations importantes :
 - Journée Africaine de la Statistique (JAS) : 18 novembre de l'année ;
 - Journée Mondiale de la Population (JMP) : 11 juillet de l'année.
2. L'annuaire statistique de l'INSEED n'est pas publié périodiquement.
3. Les relations de coopération entre l'INSEED et les autres composantes du SSN traversent trois séries de problèmes évoqués lors de l'enquête auprès des producteurs/utilisateurs (32 réponses sur un total de 41) : l'absence d'un vrai cadre de coopération ; le retard et l'insuffisance quantitative et qualitative dans les publications de l'INSEED ; l'absence ou l'insuffisance d'assistance technique, financière, matérielle et en matière des ressources humaines.
4. Les registres administratifs sont insuffisamment exploités surtout l'accès aux registres de l'état civil pose de sérieux problèmes et handicape le bon fonctionnement du SMPEC.
5. Sur la base des informations disponibles, seules la BEAC, la DAPRO, la DSIS, et la DSA auraient un mandat clair de producteur de statistiques.
6. La demande statistique est trop générale et restreinte à un noyau réduit d'utilisateurs : BEAC, Ministère du Plan, Infrastructures, Education, Santé, Agriculture, Observatoire de la Pauvreté, Cellule Economique, Système d'Alerte Précoce, et les bailleurs de fonds.
7. Les structures de pilotage du Système Statistique National n'ont pas été fonctionnelles, le CSS ne s'est jamais réuni et le CPS n'a tenu sa première réunion qu'en novembre 2009. Il est observé dans d'autres pays africains qu'une structure d'orientation du système statistique composée principalement des membres du Gouvernement ne se réunit pas souvent en raison d'un agenda très chargé.
8. Le principal instrument de coordination du SSN qu'est le programme statistique national, n'est pas mis en œuvre : Le Programme Pluriannuel d'Activités Statistiques au Tchad (PPAST 2002-2007) a été mis au point en 2001 sans avoir été endossé par le CPS et le CSS. Ce programme a connu une exécution limitée en raison de coût élevé et de fortes contraintes de capacités en ressources humaines.
9. Les fréquences des réunions du CSS et du CPS ne sont pas précisées dans le décret n° 417/PR/MPED du 14 septembre 2000.

10. Le décret n° 417/PR/MPED du 14 septembre 2000 n'intègre pas de disposition relative au comité de label statistique.
11. La composition du CPS bien que représentative des principaux producteurs et utilisateurs de statistiques, est en déphasage par rapport à l'architecture actuelle de l'Administration publique qui comprend les Secrétaires Généraux dans les Ministères⁵ ; dans sa structure actuelle le CPS serait difficile à réunir avec un quorum acceptable, vu le potentiel très élevé de membres.
12. L'indépendance de l'INSEED n'est pas totalement garantie car les critères de compétence professionnelle, technique et managériale de la nomination de son Directeur Général ne sont pas clairement définis.
13. Il n'y a dans l'organigramme de l'INSEED de poste de Directeur Général Adjoint, et à la place des Directeurs il n'y a que des Chefs de département nommés par simple note de service signée par le DG de l'INSEED.
14. L'ancrage institutionnel non favorable pour certains services statistiques sectoriels (DSA, DAPRO, etc.) n'assure pas une meilleure visibilité et une exécution satisfaisante du mandat de production statistique.

⁵ Une fonction équivalente à celle de Directeur Général de l'Administration publique au début des années 2000

CONCLUSION

L'objectif général de cette étude était de mettre à la disposition des décideurs et autres utilisateurs potentiels des informations susceptibles de les éclairer dans la prise des décisions relatives au développement social et économique du Tchad en tenant compte des informations statistiques fiables disponibles et plus particulièrement d'aider le personnel de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et des services de statistiques sectorielles à collaborer en vue d'intégrer à la fois les données issues des recensements généraux et enquêtes d'envergure nationale et les statistiques sectorielles dans l'élaboration et la mise en œuvre de la prochaine Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2016-2020).

Il ressort de nos analyses qu'il ya bien des insuffisances au niveau de la coordination mais la structure a beaucoup produit des données pouvant servir à la planification du développement.

Les principales recommandations programmatiques et scientifiques découlant de cette recherche sont :

- ✚ Les chercheurs et décideurs du pays doivent mener des réflexions dans le sens de la prise en compte de manière détaillée de la production des données statistiques dans le Plan Quinquennal 2016-2020 du Tchad (plan conçu pour remplacer le Plan National de Développement 2013 – 2015).
- ✚ L'INSEED doit apprêter des fiches pour envoyer aux comités régionaux d'actions pour les informations adéquates recherchées et leur envoyer les indicateurs officiellement validés par région.
- ✚ Le Gouvernement doit faire passer une lettre à l'attention des responsables des services producteurs ou utilisateurs des données statistiques qui définit clairement :
 - La responsabilité de l'INSEED en matière d'élaboration et de diffusion de statistiques ;
 - L'accès aux données des administrations ;
 - La collecte et la confidentialité des données individuelles.
- ✚ Il faut assurer une coordination adéquate des activités statistiques en faisant valider les documents contenant les définitions des concepts, les nomenclatures et les définitions des indicateurs et en exigeant l'examen par le comité de qualité statistique de l'INSEED de toute opération statistique organisée au Tchad.
- ✚ L'harmonisation des statistiques économiques de source administrative, peut être obtenue de fait, par l'harmonisation des systèmes (harmonisation du droit des affaires, harmonisation des systèmes de finances publiques, harmonisation des pratiques en matière de commerce extérieur) et par les cadres comptables et statistiques. L'harmonisation des statistiques sociales de source administrative (statistiques de l'éducation, de la santé, etc.), doit se limiter à l'adoption de procédures statistiques, de définition de concepts ; mais les normes sociales ne peuvent être harmonisées.

BIBLIOGRAPHIE

1. **INSEED (2014a)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 2, Etat et structures de la population*, N'Djaména, 189 p.
2. **INSEED (2014b)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 3, Etat matrimonial et nuptialité*, N'Djaména, 86 p.
3. **INSEED (2014c)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 4, Natalité et fécondité*, N'Djaména, 146 p.
4. **INSEED (2014d)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 5, Mortalité*, N'Djaména, 140 p.
5. **INSEED (2014e)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 6, Migrations et urbanisation*, N'Djaména, 106 p.
6. **INSEED (2014f)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 18, Projections démographiques 2009-2050*, N'Djaména, 90 p.
7. **INSEED (2014g)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, draft du rapport d'analyse, thème 20, Caractéristiques culturelles de la population*, N'Djaména, 74 p.
8. **INSEED (2014h)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 7, Scolarisation, alphabétisation et niveau d'instruction*, N'Djaména, 137 p.
9. **INSEED (2014i)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, draft du rapport d'analyse, thème 15, Situation des nomades*, N'Djaména, 100 p.
10. **INSEED (2014j)**, *Projet de Renforcement des Capacités Statistiques (Trust Fund), rapport de l'étude sur la méthodologie de collecte intégrée et de traitement des données de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et du monde rural*, N'Djaména, 63 p.
11. **INSEED (2014k)**, *Projet de Renforcement des Capacités Statistiques (Trust Fund), rapport de l'étude sur l'analyse de la fiabilité des indicateurs de développement produits à ce jour et la proposition d'un dispositif d'enquêtes intégrées, volet 2*, N'Djaména, 68 p.
12. **INSEED (2014l)**, *Projet de Renforcement des Capacités Statistiques (Trust Fund), rapport de l'étude sur l'harmonisation, la standardisation et l'intégration des données de sources administratives*, N'Djaména, 91 p.
13. **INSEED (2014m)**, *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 1, Evaluation de la qualité des données*, N'Djaména, 137 p.
14. **INSEED (2012a)**, *Résultats globaux définitifs du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, N'Djaména, 155 p.
15. **INSEED (2012b)**, *Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, N'Djaména, 93 p.
16. **MEPC (2013)**, *Plan National de Développement (PND 2013 – 2015)*, N'Djaména, 144 p.
17. **Noubadignim Ronelyambaye (2005)**, *Déterminants des disparités régionales en matière de scolarisation des enfants au Tchad*, Mémoire de DESS en Démographie, IFORD, Yaoundé, 102 p.
18. **BAD (2007)** *Intégration des statistiques sectorielles en Afrique, Guide de planification d'un Système Statistique National intégré*
19. **SHaSA (2010)** *Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique*, CUA, CEA, BAD, 118 p.

ANNEXE

Tableau A1 : Indicateurs de la dynamique démographique par région et milieu de résidence au RGPH2 du Tchad de 2009

Région et milieu de résidence	TBN	TBM	Taux de croissance naturelle (R)	${}_1Q_0$	${}_4Q_1$	${}_5Q_0$	e_0	ISF
Batha	47,4	10,6	3,7	61	36	95	61,2	7,1
Borkou	41,5	19,0	2,3	83	56	134	42,4	6,3
Chari Baguirmi	52,0	15,2	3,7	98	69	160	53,3	7,6
Guéra	51,4	15,0	3,6	98	70	161	54,3	7,4
Hadjer-Lamis	47,2	14,1	3,3	83	55	133	54,5	7,1
Kanem	43,2	9,6	3,4	65	39	101	59,9	6,1
Lac	45,2	12,8	3,2	60	35	93	53,4	6,6
Logone Occidentale	53,6	17,4	3,6	119	90	198	48,5	7,6
Logone Orientale	53,5	20,3	3,3	138	109	232	45,6	7,4
Mandoul	51,9	16,1	3,6	109	80	180	50,4	7,2
Mayo-Kebbi Est	52,7	12,9	4,0	108	79	178	58,4	7,5
Mayo-Kebbi Ouest	55,7	12,6	4,3	108	80	179	61,2	8,2
Moyen- Chari	51,3	14,8	3,8	104	76	172	51,9	7,2
Ouadaï	49,6	14,8	3,5	90	62	146	53,4	7,3
Salamat	53,6	14,6	3,9	90	62	146	54,4	7,6
Tandjilé	54,4	16,5	3,8	125	96	209	51,0	7,6
Wadi Fira	46,6	10,3	3,6	42	20	61	60,0	7,2
N'Djaména	41,4	12,5	2,9	80	53	129	52,7	5,8
Barh El Gazal	42,4	10,6	3,2	70	44	111	57,8	7,1
Ennedi	38,5	9,7	2,9	56	31	85	58,1	6,1
Sila	52,8	12,5	4,0	61	35	94	53,2	8,5
Tibesti	36,3	19	1,7	82	54	132	43,0	5,5
Urbain	44,1	14,2	3	92	64	150	51,1	6,3
Rural	51,0	14,9	3,6	99	71	163	52,9	7,4
Total	49,6	14,8	3,5	98	70	161	52,4	7,1